

# NOUVELLES DE L'OTAN

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD • SERVICE DE L'INFORMATION • PARIS

PUBLICATION MENSUELLE

Vol. 9, N° 11 - Novembre 1961

**DANS CE NUMÉRO :**

## **LE DÉSARMEMENT PAR LA PAIX**

par B.H.M. Vlekke

## **QUARANTE-QUATRE ANS APRÈS LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE**

par Michel Melas

## **PERSPECTIVES DE COOPÉRATION**

par John Eppstein

## **PARLEMENTAIRES ET SOLDATS**

par Douglas Wyndham-Harris

Library Copy

Library Copy



# NOUVELLES DE L'OTAN

Novembre 1961



## Sommaire

---

<b>Le Désarmement par la Paix, par B. H. M. Vlekke</b>	1
<b>Quarante-quatre ans après la Révolution d'Octobre, par Michel Melas</b>	6
<b>Perspectives de coopération, par John Eppstein</b>	9
<b>Parlementaires et Soldats, par Douglas Wyndham-Harris</b>	12
<b>L'Association du Traité de l'Atlantique</b>	18
<b>Conseil de l'Atlantique Nord</b>	
Réunion ministérielle	19
M. Stikker en Italie	19
M. Spaak au Conseil Atlantique	19
Nouveau Représentant Permanent des Pays-Bas	19
Nominations au Comité Militaire	19
Nominations au Groupe Permanent	19
<b>Commandements et Organismes de l'OTAN</b>	
Commandement Allié en Europe	20
Commandement Allié de l'Atlantique	20
<b>Nos lecteurs nous écrivent</b>	
Lettres de L. Schapiro, G. Spencer et S. Papadopoulos	21
<b>Documentation</b>	
Le Plan de désarmement général du Président Kennedy	22
L'O.C.D.E. remplace l'O.E.C.E.	24
<b>Livres</b>	
<i>Histoire de la Civilisation Européenne</i> , par Claude Delmas	26
<i>Atlas de l'Europe de l'Ouest</i> , par Jean Dollfus	26
<b>Bibliographie</b>	27
<b>Divers :</b>	
Le droit de choisir p. 8 ; « L'OTAN doit tenir bon », p. 19 ; Atteinte soviétique aux Droits de l'Homme, p. 28	

---

Les **Nouvelles de l'OTAN** sont publiées sous l'autorité du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Leurs articles ne doivent pas être considérés comme exprimant les opinions du Conseil de l'Atlantique Nord ou de ses Gouvernements membres pris séparément.



# LE DÉSARMEMENT

## PAR LA PAIX

par

le Professeur B. H. M. Vlekke

Directeur de l'Institut néerlandais des Affaires étrangères  
et détenteur de la chaire de relations internationales  
à l'Université de Leyde (Pays-Bas).



Le Professeur Vlekke

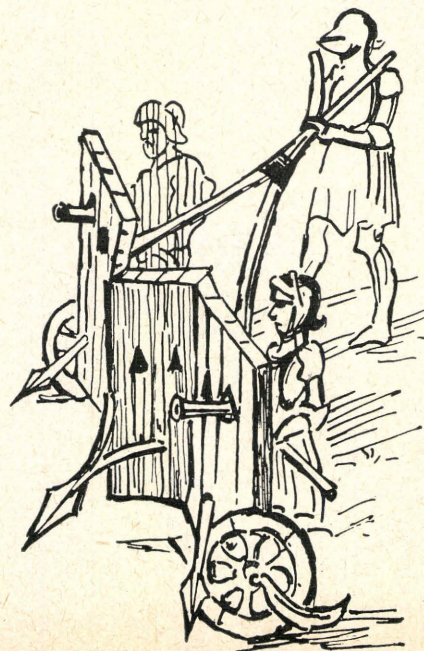
LA première moitié du XX<sup>e</sup> siècle fut « une ère de violence ». C'est, en effet, le titre donné par les auteurs du «New Cambridge Modern History» au vingtième volume de cet ouvrage, qui couvre la période allant de 1898 à 1945. Ce fut aussi l'ère pendant laquelle on prêcha le pacifisme d'une façon plus étendue et plus ouverte que jamais auparavant. Ce fut l'époque où, pour la première fois dans l'histoire, les gouvernements et les peuples discutèrent à perte de vue les problèmes du désarmement et de la réduction des armements. Deux fois, au cours de ces 50 années, une organisation internationale fut établie avec le but principal de maintenir la paix et d'abolir les forces armées.

Les conférences de la paix de La Haye, au tournant du siècle, furent suivies par la création de la Société des Nations en 1919, par la Conférence navale de Washington de 1922 et par les négociations sur le désarmement de 1922-25 et de 1932-34, à Genève. Elles furent aussi suivies par la guerre la plus meurtrière de l'histoire. En fait, le monde n'a connu que quelques années de paix depuis le moment où l'Italie déclara la guerre à la Turquie en 1911 jusqu'à nos jours. Pour les 15 dernières années, il suffit de rappeler ces noms : Chine, Israël, Indonésie, Indochine, Corée, Suez, Hongrie et Algérie. Tous ces conflits ont éclaté alors que presque tous les Etats du monde s'étaient unis pour former une organisation internationale résolue « à préserver les générations futures du fléau de la guerre » et « à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre ». Certes, des résultats remarquables ont été obtenus par les Nations Unies pour maintenir la paix dans une certaine mesure, que ce soit en Corée, à Gaza ou même au Congo. Mais le problème du désarmement, pourtant étudié sous tous ses aspects par des organismes tant officiels que privés, reste entier.

Une des caractéristiques du XX<sup>e</sup> siècle réside dans cette dualité de la pensée (ou est-ce peut-être de la schizophrénie ?) que révèle la présence simultanée d'efforts sans précédents pour maintenir la paix et de préparatifs sans précédents pour faire la guerre. Il fut un temps où on croyait

en toute bonne foi que la violence était le produit de l'ignorance et qu'il fallait s'efforcer de faire prendre conscience aux peuples de toutes les nations des souffrances et des destructions de la guerre (1). « La guerre ne paie pas », était un des slogans des années 20. Mais les guerres n'ont jamais été payantes. Thucydide, dans le 1<sup>er</sup> volume de l'« Histoire de la Guerre du Péloponnèse », fait dire à Agis, roi des Spartes : « J'ai participé à de nombreuses guerres, ainsi que plusieurs d'entre vous qui êtes de mon âge. On ne nous pousse pas aussi facilement à faire la guerre que ceux qui n'en ont pas l'expérience. Je ne crois pas que vous vous imaginiez pouvoir obtenir de sérieux avantages grâce à la guerre ». Nous savons tous ce qui arriva au cours des dix premières années de notre siècle, lorsque les Etats de l'Europe furent engagés dans une impitoyable course aux armements. Leurs peuples ne voulaient pas la guerre, et leurs dirigeants non plus. Pourtant la guerre éclata. Encore une fois, il semble que nous soyons entraînés, à contre-cœur, mais inéluctablement, dans un conflit sans

(1) Un des buts que se donnait la Fondation mondiale pour la paix en 1910.





doute infiniment plus meurtrier que la dernière guerre qui causa, estime-t-on, la mort de 55 millions de personnes. Une fois de plus, nous sommes devant une terrible alternative. Faut-il nous préparer au pire coûte que coûte ou désarmer en courant tous les risques ?

La meilleure solution consisterait en un désarmement total, pourvu que nous ayons la certitude que la destruction de toutes les armes ferait disparaître la guerre. Cela reviendrait à dire que les conflits ont pour cause l'existence d'armes et peu nombreux sont ceux disposés à défendre cette thèse. D'ailleurs, il faudrait détruire non seulement les armes mais aussi les possibilités de les fabriquer, ce qui impliquerait l'extirpation d'une grande partie de nos connaissances techniques et la destruction de nos capacités techniques. Il n'est pas nécessaire de souligner l'impossibilité d'une pareille entreprise. Ainsi, la Société des Nations s'était donnée comme but non pas le désarmement, mais « la réduction des armements nationaux au niveau le plus bas compatible avec la sécurité nationale et l'application des obligations internationales par une action commune ». La Charte des Nations Unies admet même l'existence de forces armées pouvant être employées dans l'intérêt commun (1).

Il semble donc que le seul moyen dont dispose le monde pour relâcher la pression due à la course aux armements actuelle soit la **réduction** des armements par des accords négociés. De tels accords prouveraient surtout les intentions pacifiques des Etats et conduiraient à une diminution de la tension internationale. Naturellement, cela ne résoudrait aucun problème et ne dissiperait pas tous les malaises.

Jusqu'à présent, il n'existe qu'un seul exemple frappant de la réduction des armements par la conclusion d'un accord : le Traité naval du 6 février 1922. Mais ce Traité était rattaché à quatre accords politiques d'une grande importance qui

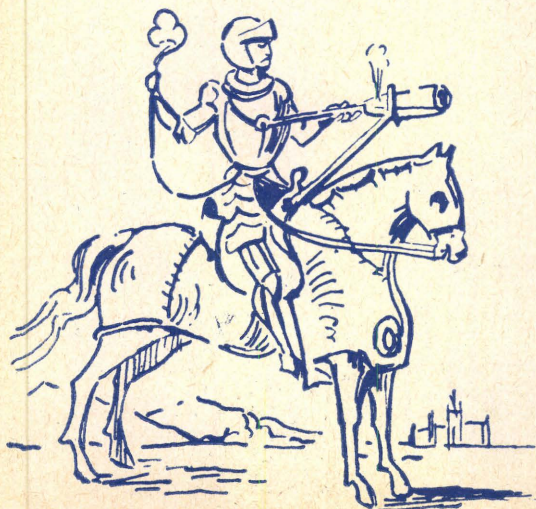
(1) L'article II, § I, parle toutefois du désarmement et de la réglementation des armements comme étant deux mesures différentes.

eurent de profondes répercussions sur les rapports internationaux dans le Pacifique, y compris l'abrogation du traité d'alliance anglo-japonais de 1902 et la révocation de tous les accords conclus en temps de guerre entre la Chine et le Japon. Ainsi, l'équilibre des forces dans le Pacifique fut modifié au détriment du Japon et en faveur du bloc formé par le Royaume-Uni, le Canada et les Etats-Unis. Il n'est pas nécessaire de dire que de nos jours un semblable changement des rapports de force est impossible. L'exemple de 1922 ne prouve rien si ce n'est que, **jusqu'à présent**, une réduction des armements n'a pas pu se réaliser sans un règlement politique général.

### Le désarmement et les Nations Unies

Le désarmement fut peut-être l'objectif fondamental des Nations Unies. En réalité, cette organisation n'a étudié que les problèmes de la réduction des armements et de l'interdiction des armes de destruction massive. Les négociations se poursuivent depuis 1946, soit sous le contrôle direct du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale, soit au dehors des Nations Unies, mais avec leur approbation. Retracer l'histoire de ces négociations est une entreprise difficile.

L'auteur de ces lignes, citoyen d'un petit Etat, n'a pas pris part personnellement à des négociations officielles. Il n'a pas à sa disposition les documents secrets ; il n'a pas de connaissances militaires théoriques ni d'expérience concrète de la guerre. En d'autres termes, sa situation peu enviable est celle de l'homme moyen vivant dans un Etat démocratique. La constitution de son pays lui demande de se former une opinion sur des sujets sur lesquels il n'a pas de connaissances particulières, et de décider — lui tout comme quelques millions d'autres citoyens — quelle solution son gouvernement doit apporter au problème le plus grave qui puisse se poser : s'armer ou désarmer, se méfier des relations internationales ou y faire confiance, se décider pour la guerre ou la paix ? Même après avoir dressé en 148 pages un bref tableau historique des discussions sur le désarmement de 1919 à 1957, l'auteur





se sent à peine moins ignorant que d'autres sur le problème en général. D'ailleurs, si les discussions officielles sur le désarmement sont elles-mêmes décevantes, leur étude est certes enrageante. Un énorme volume de documentation ne laisse qu'une petite moisson de renseignements utilisables. L'historien doit tenir compte d'un grand nombre de facteurs importants qui sont inconnus ou pas enregistrés et de l'impossibilité d'évaluer la portée exacte de ceux qu'il connaît. Un plan visant à réduire les armements suppose une estimation assez exacte des différents types d'armes. Il était relativement facile de découvrir le mobile des plans proposés pendant la période de l'entre deux guerres. Le Royaume-Uni voulait faire interdire la guerre sous-marine, la France réclamait le droit de maintenir des blindés et une puissante infanterie, l'Allemagne demandait l'abolition du service militaire obligatoire ou « la parité » et l'Union Soviétique préconisait le désarmement total, qui faisait partie du rêve communiste d'établir une société sans classe.

Mais qui nous présentera un compte rendu **digne de confiance** des types d'armements en usage de nos jours ou en préparation et, par conséquent, des mesures de désarmement proposées par les gouvernements ? Comment le citoyen d'un Etat démocratique peut-il se faire une opinion valable sur le problème crucial du désarmement ? Pourtant nous sommes tenus, tout au moins, d'essayer d'y parvenir.

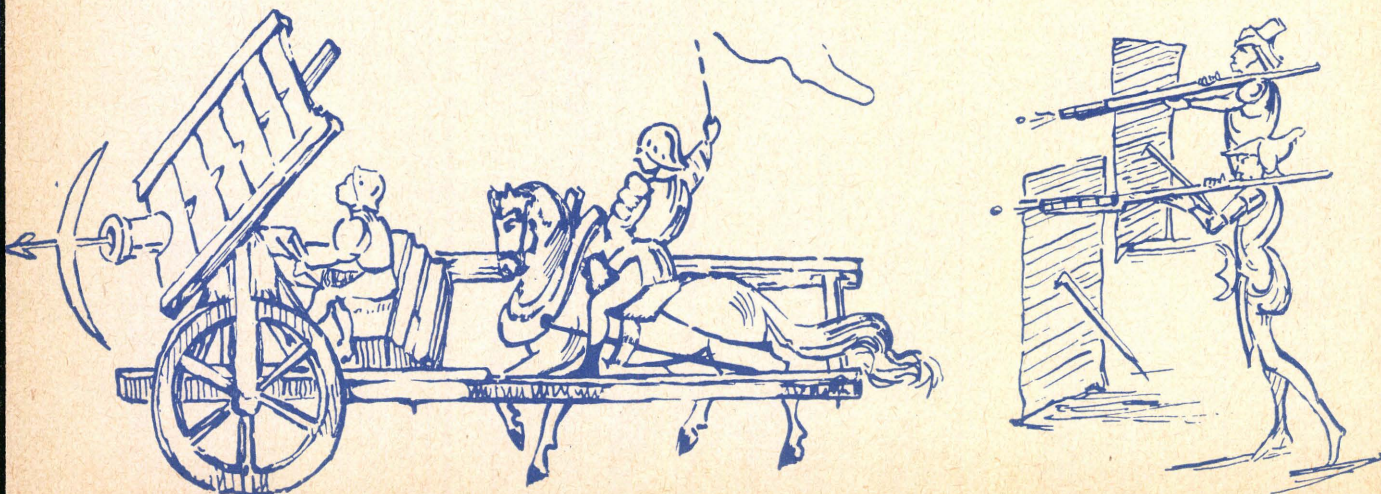
Il n'est pas nécessaire de refaire ici une fois de plus d'historique complet des discussions sur le désarmement. Nous essayerons seulement de les résumer. On peut les diviser en quatre phases. D'abord les puissances occidentales négocièrent sous « la protection précaire de la bombe atomique », comme disait Churchill. Est-ce vrai ? Quelle portée militaire avait en fait, dans un éventuel conflit avec l'URSS, le monopole atomique détenu par les Etats-Unis en 1948 ? Nous ne savons pas et ne le saurons sans doute jamais. Le Gouvernement américain ne fit pas usage de ce monopole pour exercer une pression sur ses partenaires dans les négociations alors en cours. Le peuple américain éprouva une gêne

morale à ce sujet. Cédant à des pressions populaire et politique, le Président Truman limita même les essais de la nouvelle arme (et son perfectionnement). L'Union soviétique n'avait pas intérêt à accepter le Plan Baruch proposé par les Etats-Unis en 1946 et ne prit pas beaucoup de risques en faisant traîner en longueur les négociations jusqu'à ce qu'elle-même ait la bombe atomique. Les Etats-Unis, toujours en avance sur leur adversaire dans le domaine nucléaire, hésitèrent à employer la bombe lorsqu'elle se serait révélée d'une grande utilité à l'automne 1950. Leurs Alliés, d'ailleurs, firent tout pour les en dissuader.

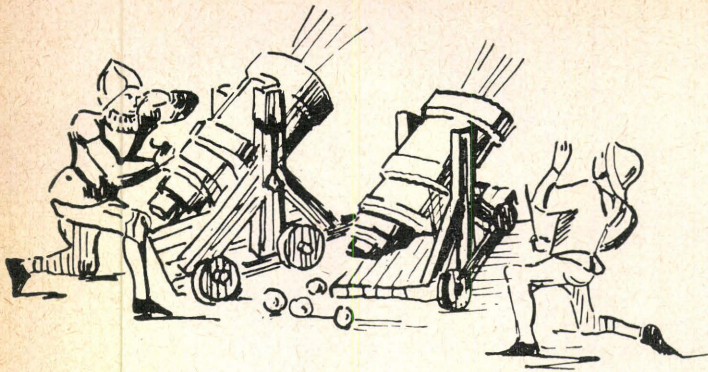
Les propositions américaines contenues dans le plan Baruch étaient généreuses, mais aussi extrêmement prudentes. Les Etats-Unis ne faisaient aucune concession (même pas au sujet du droit théorique d'utiliser la bombe) avant l'établissement d'un accord sur le contrôle des armements par une agence internationale dans laquelle, de toute évidence, les Etats non communistes disposeraient d'une large majorité. C'est ainsi que se termina la première phase des négociations.

En septembre 1950, le Président Truman proposa une réorganisation de la Commission du Désarmement. Ce ne fut qu'en janvier 1952 qu'elle commença en fait ses travaux. La situation internationale s'était améliorée en faveur de l'Occident, sauf en Asie de l'Est. Les Etats-Unis maintenaient leur avance nucléaire et jouissaient encore d'un soutien majoritaire assez stable dans les réunions des Nations Unies. Les entretiens sur le désarmement se réduisaient alors à de simples échanges de vues. En fait, les pays de l'OTAN, comme l'URSS, intensifiaient leur réarmement, et les deux camps durcissaient leurs positions politiques sur le front de la guerre froide. La seconde phase des négociations (1950-1953) n'apporta rien de nouveau, sauf une tentative de médiation entre l'Est et l'Ouest par le représentant de la France, M. Jules Moch, qui soumit son plan le 26 mars 1952.

La 3<sup>e</sup> phase des négociations s'ouvrit par des changements de gouvernements aux Etats-Unis







et en URSS, l'un en janvier et l'autre en mars 1953. Elle fut marquée par le début de l'influence de M. Dulles sur la politique étrangère des Etats-Unis et d'une période d'incertitude « au sommet » à Moscou. Le gouvernement des Etats-Unis insistait maintenant sur les représailles massives comme moyen de dissuasion. La délégation soviétique semblait escrimer pour gagner du temps. Des essais thermonucléaires concluants firent naître une nouvelle vague de peur dans le monde et plus particulièrement en Europe. La France et le Royaume-Uni intensifièrent leurs efforts pour trouver une formule qui permettrait d'engager de véritables négociations.

On reconnut pleinement que le problème du désarmement dans le domaine des armes nucléaires aussi bien que classiques et la tension politique étaient étroitement liés. D'ailleurs, une proposition franco-britannique tentait de relier les uns aux autres ces différents problèmes, mais, malheureusement, sans succès. Cependant, le moment propice semblait être venu pour examiner la situation sur de nouvelles bases et les puissances occidentales paraissaient disposées à courir plus de risques qu'elles osaient le faire du vivant de Staline.

Les propositions du Président Eisenhower sur l'inspection à ciel ouvert et puis sur le « désengagement » dans l'Arctique, donnèrent au monde un nouvel espoir. Le « désengagement » en Europe ne réussit pourtant pas et toutes ces tentatives furent en vain, car les événements de 1956 envenimèrent les rapports entre l'Occident et le monde soviétique. Le lancement de Spoutnik I en octobre 1957 ouvrit la quatrième phase des discussions sur le désarmement à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies. On attache temporairement moins d'importance à la bombe elle-même qu'aux moyens de la transporter. Depuis lors tout fut remis en question, et l'espoir de voir les négociations aboutir s'amenuisa. Le fait de mettre l'accent sur les moyens de transport, permit une suspension des essais qui dura de 1958 à 1961. Leur reprise est due à l'accroissement de la tension internationale : elle en est la conséquence et non la cause.

#### La situation actuelle.

Presque tous ces événements appartiennent maintenant à l'histoire. Actuellement, nous vivons sous la protection vraiment précaire de « l'équili-

bre de la terreur ». Tout ce qu'on peut dire au sujet des discussions passées sur le désarmement c'est que la circonspection et la méfiance l'ont toujours emporté sur l'audace et l'esprit d'initiative. On ne peut guère reprocher cet état de choses à nos dirigeants politiques, car rien ne laissait supposer que la volonté occidentale d'accorder certaines concessions aurait entraîné une volonté analogue du côté soviétique. Donc, il n'y avait aucune raison pour supposer qu'un accord satisfaisant sur le désarmement aurait été assorti d'un règlement acceptable des problèmes politiques. Si l'Occident a fait preuve de peu « d'initiative », c'est que toute initiative de sa part était qualifiée d'« acte agressif » par l'autre camp, pour la simple raison que les Occidentaux, tout en cédant sur certains points, **demandaient** une contrepartie. L'Union soviétique est toujours prête à négocier sur la base de ses propres conditions, c'est-à-dire de ses **exigences**. Ce que cela signifie a été démontré par les suites des accords de Yalta au sujet de la Pologne et des réparations allemandes, par les négociations sur l'Allemagne de 1949 à 1954 et par les discussions sur Berlin qui durent depuis 1958.

Les discussions sur le désarmement ont accumulé une masse de documentation technique sur le contrôle et l'inspection, mais n'ont pas donné de résultats pratiques. La conclusion d'un accord n'a pas été rendue impossible par l'aspect technique du problème, mais par son aspect **politique**. La méfiance mutuelle a continué à l'emporter sur la peur d'une guerre nucléaire. Mais ce qui est vrai des gouvernements et de leurs dirigeants ne l'est pas en ce qui concerne les peuples. Certes, ceux-ci n'ont pas de sympathie pour le régime communiste, mais redoutent également une guerre atomique. Il ne faudrait pas, je pense, sous-estimer la force de ce sentiment populaire bien qu'il ne s'exprime que par les actes de quelques manifestants « anti-bombe ».

Qui sont-ils ? On compte parmi eux un certain nombre de pacifistes sincères qui s'opposent à l'emploi des armes nucléaires comme ils s'opposent, par principe, à toute guerre. Ces derniers s'imposent souvent de lourds sacrifices pour défendre leurs convictions et nous leur devons du respect. Puis il y a un certain nombre de savants atomiques qui redoutent une guerre nucléaire parce qu'ils estiment mieux connaître ses effets et ses suites que les dirigeants politiques qui disposent maintenant des armes mises au point par les hommes de science. Leurs cas de conscience nous inspire, certes, de la sympathie. Enfin, un troisième groupe, de loin le plus important, est composé de personnes de tous âges, mais surtout de jeunes. Ceux-ci protestent contre la bombe et la politique officielle de défense, soit parce qu'ils sont profondément impressionnés par les arguments des pacifistes et des savants atomiques, soit parce que leur caractère ou leur âge les porte à faire de l'opposition, ou encore parce



qu'ils aiment créer des difficultés et profiter de la publicité qui l'accompagne malheureusement. Ils ont tous en commun (sauf une minorité de pacifistes) un manque de culture politique et un intérêt limité pour les affaires internationales. Un de mes savants collègues, professeur à une université d'Europe bien connue, déclara un jour en public au cours d'une discussion sur la guerre atomique : « Je suis bien renseigné sur les relations internationales. Moi aussi je lis, en dehors des journaux, **Les Nouvelles de l'OTAN**, etc... ». Déclaration bien obligeante pour ce périodique !

Cela vient-il à l'esprit en premier lorsque nous nous prétendons « bien renseignés » ? Ce qui paraît incompréhensible à un observateur impartial est la préférence sentimentale (et non intellectuelle ou politique) que ces personnes manifestent pour le point de vue des Soviétiques par rapport à celui des Occidentaux. Ce sont eux qui, en Occident, affirment continuellement (avec un minimum de renseignements sérieux) que l'Union soviétique fait beaucoup de choses bien mieux que nous, que son aide aux pays sous-développés est bien plus appréciée que la nôtre, qu'elle fait preuve de plus d'initiative — sans qu'on sache au juste ce que cela veut dire, etc.

Apparemment, ces personnes ne comprennent pas pourquoi le cinéma et la télévision, en Occident, peuvent montrer des manifestations anti-gouvernementales, tandis qu'en URSS ces moyens de communication des masses sont plutôt réservés à des revues militaires ou navales et rarement — si ce n'est pas jamais — à des démonstrations anti-gouvernementales du peuple russe.

Quelle que soit leur position intellectuelle et sentimentale, les manifestants « anti-bombe », qui sont le reflet exagéré d'une peur des armes nucléaires très répandue, jouent un rôle utile dans la vie politique intérieure de nos démocraties. Une véritable démocratie ne peut pas se développer si la politique du gouvernement est acceptée sans discussions et sans opposition. Une opposition inexistante est le signe d'un manque d'intérêt. Ainsi, toute agitation contre la guerre atomique stimule l'esprit et force à repenser le problème militaire et politique le plus angoissant de notre époque.

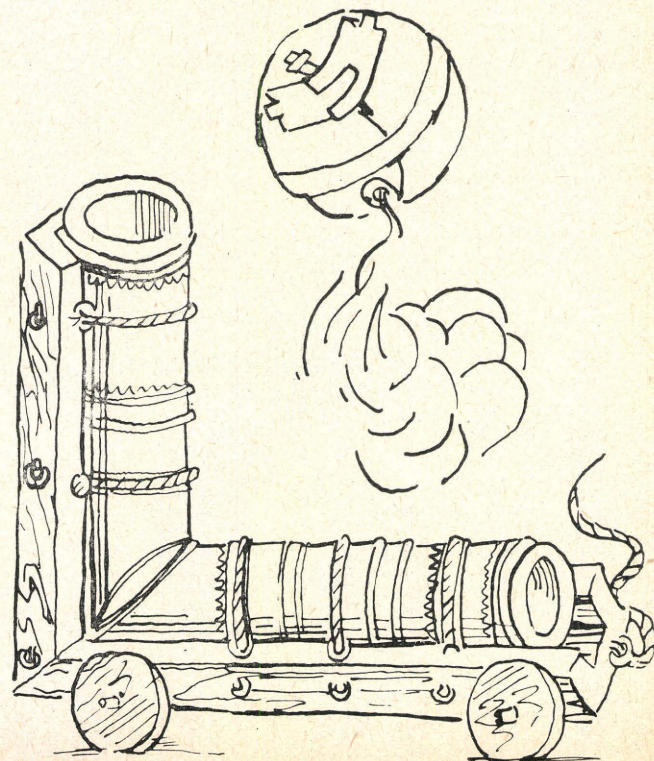
Ces manifestants « anti-bombe » rempliraient une fonction encore plus utile s'ils se débaraissaient de quelques-uns de ces champions de natation, abordeurs de navires de guerre, qui se couvrent parfois de ridicule. Les moyens d'information pourraient aider en attachant plus d'importance aux thèses sérieuses de l'opposition qu'aux manifestations de rue spectaculaires, mais puériles, et à leur héros. Si le devoir du journaliste est de rapporter « toutes les nouvelles dignes d'être publiées », n'est-il pas aussi de présenter ces nouvelles d'une façon équilibrée ? La télévision, en particulier, est une

source de confusion à cause de sa recherche de nouvelles « photogéniques ».

Pendant deux ans environ, les essais atomiques furent interrompus à l'exception de quelques expériences françaises dans le Sahara. Ce long arrêt s'explique peut-être par l'inquiétude croissante des gouvernements devant le danger des retombées radioactives, ou par le désir des puissances atomiques de garder pour elles le secret des armements nucléaires, ou peut-être par la crainte de stimuler l'opposition à ces nouveaux types d'armements. Le mouvement anti-bombe aurait-il eu davantage de poids s'il avait été conduit avec plus de bon sens ? Cela semble peu probable, mais une telle attitude aurait suscité une discussion moins passionnelle et plus fructueuse du problème des armes atomiques.

Les discussions sur le désarmement à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies, par des groupes officiels ou non, par l'agitation populaire et les déclarations gouvernementales, n'ont donné aucun résultat appréciable. Le « Club nucléaire » des trois n'a pas pu exclure la France, dont l'exemple sera suivi sans doute par d'autres Etats qui s'imposeront à leur tour. La crise de Berlin a conduit à une reprise des essais nucléaires et à un renforcement des forces armées. Le danger d'une guerre augmente. En attendant, le problème gagne en confusion au lieu de s'éclaircir. On ne trouve aucun moyen d'arriver au désarmement. La raison en est évidente, surtout maintenant au milieu de la crise de Berlin : l'aspect politique des problèmes internationaux dépasse de loin en importance leurs aspects militaires. Pas de désarmement sans accord politique.

*(Les dessins qui illustrent cet article sont tirés d'un ouvrage rare de Lorédan Larchey sur les origines de l'artillerie, publié en 1863 par la Librairie Dentu, Paris.)*



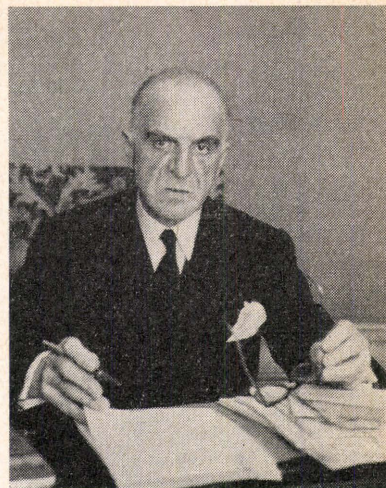


# QUARANTE-QUATRE ANS APRÈS LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE

par

**Michel Melas**

*Représentant permanent de la Grèce  
auprès du Conseil de l'Atlantique Nord*



M. Michel Melas

**L**E parti communiste russe vient de publier son Programme pour les années allant jusqu'à 1980. C'est un document qui a les caractéristiques habituelles de la littérature soviétique. Il est long, ennuyeux et « roublard ». Mais, par ses promesses comme par ses omissions, il aide à mesurer l'échec du communisme dans le domaine qui est sensé uniquement le préoccuper, à savoir le domaine social, ou, pour dire les choses plus simplement, celui du bonheur matériel de l'humanité.

On sait que la doctrine communiste est fondée sur la fameuse « loi d'airain » de Karl Marx selon laquelle dans les pays capitalistes les propriétaires d'entreprises devaient de plus en plus s'enrichir aux dépens de leurs salariés et les travailleurs devaient inmanquablement s'appauvrir de plus en plus jusqu'à déchéance complète. Le seul remède à cette effroyable évolution était, selon Marx et Engels, de mettre tous les moyens de production en commun (industries, terres cultivables, etc.) et de rétribuer chacun selon ses besoins justifiés et non selon son travail. Le contentement général que la justice sociale devait alors engendrer rendrait, entre autres, inutile l'existence même de l'Etat et de ses gendarmes, appelés par conséquent à disparaître.

Ce sont là des rêves généreux et, même si on doit les qualifier d'utopies, on ne peut se défendre de sympathie pour ceux qui ont cru y voir un remède à la misère des ouvriers industriels du milieu du siècle passé.

## **Des rêves non réalisés**

Il nous paraît, cependant, profondément immoral de persister à présenter ces rêves aux peuples comme des buts réalisables, alors que pendant les quarante-quatre ans que le régime soviétique a déjà duré ses dirigeants ont pu se convaincre qu'il

n'a fait aucun progrès appréciable dans la voie sociale prescrite par le marxisme. Ils avouent d'ailleurs indirectement dans leur récent « Programme » qu'il n'est en tout cas pas question de transformer la Russie en pays véritablement communiste avant 1980. D'ailleurs, tout le monde peut se rendre compte que la soit-disant « loi d'airain » sur laquelle le communisme est fondé, n'était qu'une sottise. En effet, dans les pays non-communistes, l'amélioration des conditions de vie des ouvriers et des paysans est bien plus grande ; elle a été obtenue avec moins de souffrances et sans humiliations pour ceux qui croient à la dignité humaine.

On voudrait attribuer d'autres motifs aux chefs communistes, mais lorsqu'on songe à leur longue pratique du pouvoir et à leur cynique réalisme on est bien obligé de se dire que s'ils insistent pour défendre des utopies étrangères à leur mentalité c'est qu'ils n'ont pas d'autre moyen de rester au Gouvernement. S'ils avouaient que leurs théories se sont révélées absurdes, il faudrait logiquement qu'ils s'en aillent. Tandis qu'en renvoyant l'âge d'or à une époque plus lointaine, se situant, en tout cas, après 1980, on se donne un répit assez long pour couvrir la vie des premiers violons actuels.

Dans un article paru ici même il y a un an, nous avons tâché de montrer que les succès incontestables de l'URSS dans le domaine de la technique ne sont pas dus à une vertu spéciale de son régime social mais, tout simplement au fait qu'il s'agit d'un régime totalitaire ne s'embarassant pas des considérations qui s'imposent aux Gouvernements représentatifs (respect des obligations contractés, des droits et du bien-être des individus, etc.) et libre de porter tous ses efforts dans la direction de son choix. Nous ne reviendrons pas ici sur cette vérité évidente. Nous ne ferons pas,



non plus, de prévisions pour l'avenir, si tentant que cela soit. Nous chercherons seulement à faire un bilan du passé.

### Deux générations sacrifiées

La dictature communiste est établie en Russie depuis 1917. On a donc aujourd'hui tout le recul nécessaire pour juger de ses performances. On peut rappeler, sans risque d'être contredit, qu'elle a débuté dans un bain de sang et dans la famine. Elle s'est poursuivie dans une ambiance de terreur policière, de déportations, de persécution des paysans, de camps de travail forcé et, pour les moins défavorisés (sauf évidemment les gens au pouvoir) dans un régime de très grande austérité. Même si on admet un instant, pour les besoins de la controverse, que les promesses de M. Khrouchtchev seront tenues et que le peuple Russe, après plus d'un demi-siècle de communisme atteindra dans les années 1970 le niveau de vie du peuple américain — ce qui semble plus que douteux — il n'en reste pas moins que les deux premières générations auront été complètement et inutilement sacrifiées. Pour nous en tenir aux aspects les moins dramatiques de la situation, disons seulement qu'en 1955, d'après une statistique dont l'honnêteté ne peut pas être mise sérieusement en doute, la surface moyenne de logement par habitant urbain était de 43 pieds carrés à Moscou contre 210 pieds carrés à Londres. En moyenne un londonien avait donc — et a probablement encore — **cinq fois** plus de place pour se loger qu'un moscovite. C'est seulement pour 1980 que le « Programme » prévoit un appartement pour chaque famille. D'autre part, ce n'est un secret pour personne que les habitants de Moscou ne sont pas seulement beaucoup moins bien logés que ceux des capitales occidentales ; ils sont souvent astreints à faire la queue pour se procurer une nourriture qui est loin d'être variée ; ils sont habillés de tissus de pauvre qualité et sont, bien entendu, privés de l'automobile familiale qui devient un plaisir de plus en plus répandu chez nous.

### Apologistes peu convaincants

Les apologistes du communisme essayent de soutenir que le régime a eu la poigne aussi dure en Russie parce qu'il y agissait en précurseur, mais que le système est à présent au point. Quand on leur fait remarquer que les événements de Hongrie et le flot de plus de trois millions de réfugiés de l'Allemagne de l'Est — pour ne parler que des faits les plus connus — prouvent que le système n'est tout de même pas aussi attrayant qu'ils le dépeignent, les communistes laissent entendre qu'il s'agit là de pays ex-ennemis où les rancunes de la guerre persistent. Ce n'est déjà pas très convaincant, car la guerre est terminée depuis des années et ces rancunes se sont depuis longtemps assoupies dans les pays libres. On aurait été en droit de penser

que les Soviétiques, qui se disent si préoccupés du bonheur de l'humanité, auraient sû se gagner les cœurs dans les pays satellites. Mais il n'y a pas que les satellites ; il y a encore la Chine. Le Gouvernement de Mao-Tsé-Toung, ayant sous les yeux le précédent russe pour se garder des tâtonnements et des erreurs, aurait dû entrer de plein-pied dans le paradis marxiste-léniniste. Or, il est intéressant de constater qu'il se produit, depuis douze ans, en Chine exactement les mêmes phénomènes qui ont marqué l'instauration de la dictature communiste en Russie : exécutions massives, famine, travail forcé et, pour les moins défavorisés (toujours à l'exception des dirigeants), terreur et conditions de vie d'une austérité qui dépasse même ce qui s'est vu en Russie.

Il est impossible, après tous ces exemples, d'échapper à la conclusion que l'installation du régime communiste signifie, pour le moins, le sacrifice total de la première et de la seconde génération avec, au plus, l'espoir que les petits-enfants ou les arrière-petits-enfants des premiers expérimentateurs arriveront, péniblement et avec la liberté individuelle en moins, au niveau auquel l'Occident est parvenu sans toutes ces sanglantes convulsions.

Quelle que soit la sollicitude que l'on éprouve pour sa descendance, on ne vit qu'une fois et le nombre de gens disposés à sacrifier leur propre existence et celle de leurs enfants dans l'espoir hypothétique que leur progéniture lointaine atteindra, un jour, au bonheur, est bien faible, surtout quand on constate qu'il est d'autres voies plus sûres pour atteindre le même but. S'imagine-t-on que Lénine, s'il était vraiment un prophète et avait brossé à ses partisans de 1917 un tableau véridique de ce qui allait suivre en Russie et de ce que l'Occident allait accomplir pendant ce temps, aurait gardé beaucoup de monde autour de lui ?

### Crime et châtement

La vérité est que quarante-quatre ans après son arrivée au pouvoir, le communisme n'a encore tenu aucune des promesses qu'il avait prodiguées, pas même la plus facile, celle concernant l'abolition des classes en Russie. Il n'y a eu que substitution : les membres du Parti constituent très clairement aujourd'hui une classe privilégiée au même titre que les anciens boyars.

Y aurait-il, au moins, des indices que la jeune génération en Russie commence à évoluer dans le sens voulu par un système éducatif déjà appliqué depuis près d'un demi siècle ? Nous n'en apercevons aucun. Deux récents décrets du Kremlin nous permettent, au contraire, de mesurer l'échec total du communisme dans le domaine de l'éducation. L'un de ces décrets a trait aux « mauvais garçons » qui vont désormais être déportés et soumis au travail forcé. Ce décret est déjà intéressant, puis-



que dans nos pays, arrivés — si on en croit Moscou — au dernier degré de la dégradation et de la corruption, nous n'avons pas besoin de recourir à de telles brutalités pour mater nos blousons noirs.

L'autre décret est plus significatif encore ; il impose la peine de mort à certaines catégories de trafiquants et, notamment, à ceux qui trafiquent sur les devises, un délit qu'il n'a jamais été nécessaire chez nous de punir avec une telle sévérité. Ajoutons, avant d'aller plus loin, un fait significatif de l'abîme qui sépare notre mentalité de celle des communistes. C'est que le décret ci-dessus a force rétroactive et a déjà été appliqué à deux individus, fusillés pour un délit que la loi soviétique ne punissait pas de mort au moment où il a été commis.

Mais, pour apprécier la pleine signification de ce décret il faut se souvenir que la peine de mort est explicitement condamnée par la Théorie communiste. Il faut croire que le marché noir a dû prendre en Russie des proportions effarantes pour que le Kremlin se résolve à publier son décret tout en sachant qu'il ferait apparaître aux yeux du monde un état de chose tellement différent de ses dires.

#### **Pas d'homme neutre**

Pourtant, il faut y insister, les élèves qui viennent s'asseoir aujourd'hui sur les bancs des écoles soviétiques ne sont ni les enfants, ni même les petits-enfants des fondateurs du régime. Ils sont leurs arrière-petits-enfants. Lénine, s'il vivait, aurait 91 ans et Trotsky 83. Le calcul est donc facile et l'impuissance du communisme à modeler les masses est clairement établie.

Le communisme, en tant qu'éducateur, n'a pas fait faillite uniquement d'une façon négative, pour avoir, par exemple, créé des conditions où la tentation de faire du marché noir devient irrésis-

tible. Il a systématiquement abaissé les valeurs humaines et, de ce point de vue, une récente déclaration de M. Khrouchtchev est singulièrement significative. Pour justifier sa proposition de directoire tripartite des Nations Unies (sa fameuse troïka) le Premier Ministre soviétique a affirmé « qu'il n'y a pas d'homme neutre », c'est-à-dire impartial. Et, en effet, pour peu qu'on réfléchisse, on voit bien que le communisme ne peut pas tendre à créer des hommes impartiaux. On ne saurait concevoir un citoyen soviétique qui donnerait tort au Parti. Ce serait un non-sens parfait. Le citoyen soviétique doit, par définition, accepter avec une complète docilité les idées qu'on lui dicte.

#### **L'idéal des Occidentaux**

Dans nos pays, l'éducation cherche au contraire à créer des hommes impartiaux, défendant courageusement leurs convictions personnelles. C'est l'idéal qu'elle se donne. Elle n'y parvient pas à chaque coup, mais nous connaissons tous dans nos pays des gens d'une objectivité entière et d'une parfaite intégrité qui, lorsqu'ils promettent d'être ce que M. Krouchtchev appelle « neutres », sont capables de tenir leur promesse jusqu'au bout. Et il faut ajouter, à l'honneur de notre civilisation, que, chez nous, l'Etat et l'opinion, loin de décourager ce genre d'homme, le tient dans la plus haute estime.

Or, le bon sens indique qu'on ne parviendra à donner à notre monde une paix véritable dans la justice pour tous que si on élargit jusqu'à l'extrême la notion d'arbitrage international, telle que les Juges de la Cour de La Haye cherchent aujourd'hui à l'appliquer dans leur modeste domaine.

Est-ce par la « troïka » et l'éducation soviétique que l'on pense arriver à former les hommes qu'il faudra à cette tâche ou par les voies que l'éducation suit dans les pays atlantiques ?



## **LE DROIT DE CHOISIR**

« La variété des situations a toujours été une épine au pied, pour ceux qui ont fondé des modèles de sociétés et d'Etats uniformes. Ils craignaient, pour la cohérence de l'Etat, de permettre aux hommes de penser et d'agir différemment. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas la responsabilité mais l'obéissance, et naturellement ce qu'ils préfèrent par-dessus tout, c'est la libre acceptation du joug. »

ERNST BIERI dans « Valeurs de Base de la Communauté Atlantique ».



# PERSPECTIVES DE COOPÉRATION

par

**John Eppstein**

*Secrétaire général  
de l'Association du Traité de l'Atlantique*



M. John Eppstein

**S**ELON le préambule du Traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN est une société régionale, politique et militaire, dont l'objet (pour les Etats Parties) est de sauvegarder « la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit ».

Le premier objectif est le but habituel d'une alliance défensive, ce qui ne le rend pas moins louable. Le second embrasse des valeurs **universelles**, reconnues non seulement par la Communauté Atlantique, mais aussi par un grand nombre de peuples d'autres continents.

A cet égard, l'OTAN peut être considéré comme le défenseur d'une idéologie, selon l'expression d'aujourd'hui, en l'occurrence la manière de vivre des sociétés libres fondée sur le respect de la loi morale et la dignité de la personne humaine, par opposition au système totalitaire et matérialiste du communisme d'une part et à toute manifestation extrême de nationalisme ou de tyrannie locale d'autre part. Je ne me propose pas aujourd'hui de pousser plus loin ces considérations sinon pour dire qu'à Berlin ou à Hong-Kong, ces deux brèches dans les rideaux de fer et de bambou, on apprécie sans doute plus vivement ce que signifie la liberté — ou la privation de liberté — que dans la relative sécurité et l'atmosphère d'indifférence de la salle de réunion d'une école secondaire en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas ou en Amérique du Nord.

Le premier article du Traité Atlantique nous précise le principal objectif politique de l'Alliance, que chacun peut interpréter à son gré. Il y a aussi un passage de l'Article 2 aux termes duquel

les signataires décident « d'assurer une meilleure compréhension des principes sur lesquels sont fondés leurs libres institutions ». Le même article définit les politiques économiques à suivre et encourage la collaboration économique entre les signataires.

Quels sont donc les perspectives et les problèmes de coopération entre nos pays atlantiques dans les domaines économique et politique ? Ces deux domaines sont étroitement liés. Nous devons les considérer en supposant que notre objectif commun et les relations contractuelles qui nous lient créent effectivement un lien d'unité particulière entre nous, sans estimer pour autant que nos pays n'ont pas leur rôle à jouer dans le contexte plus large de la société mondiale.

## Coopération économique

L'effort le plus remarquable de coopération économique au sein de l'Alliance Atlantique a été la formation et le développement de la Communauté Economique Européenne, avec ses deux autres institutions annexes, la Communauté Charbon-Acier et l'Euratom. Aucun de ces remarquables progrès sur la voie de l'intégration organique de la vie économique européenne n'aurait été possible sans la spectaculaire renaissance des pays européens provoquée par le Plan Marshall et par l'Organisation Européenne de Coopération Economique qui lui a succédé. C'est la grande réussite des années 1950. Mais cette renaissance, avec tous les avantages de la prospérité matérielle et de la stabilité politique qu'elle a apportés, n'aurait pu avoir lieu sans l'existence de la barrière militaire qu'à partir de 1949 l'Alliance Atlantique a dressée devant toute nouvelle tentative de pénétration soviétique en Europe. Dans ces conditions, la Communauté Economique Européenne a réalisé de remarquables progrès depuis la signature du Traité de Rome, en créant un Marché Commun et en harmonisant l'économie des six pays membres. Cela a fait de l'idéal d'unité politique de l'Europe Libre, à propos duquel on manifestait un tel scepticisme dans les autres pays de l'OTAN, un pôle d'attraction plutôt qu'un objet de méfiance.

*L'article ci-dessus est composé d'extraits d'un discours prononcé par M. John Eppstein, secrétaire général sortant de l'Association du Traité de l'Atlantique, lors du séminaire régional pour instituteurs, qui eut lieu récemment à Kiel (Allemagne). M. Eppstein va devenir directeur général de l'éducation pour l'ATA (voir page 18).*



Il est, bien sûr, trop tôt pour applaudir. La propagande communiste, avec ses organisations diverses, va déployer tous ses efforts pour lutter contre l'élargissement et le renforcement du Marché Commun européen. Je ne crois pourtant pas que cela doive nous inquiéter. Puisque nous parlons de perspectives d'avenir, je dois dire que l'entrée définitive du Royaume-Uni, du Danemark, de la Norvège et de l'Irlande dans le Marché Commun et l'acceptation par ces pays de ses implications et de ses institutions politiques me paraissent souhaitables dans l'ensemble. Les autres Etats de l'Europe libre signeront sans doute des traités de coopération avec l'organisation du Marché Commun. La violence accrue et la vigueur de l'offensive communiste russe, ainsi que la puissante influence des Etats-Unis en faveur de l'unification européenne, aideront sans doute à surmonter les obstacles.

La question de savoir s'il faut ou non appartenir à une seule union économique ou douanière, les inconvénients qui pourraient résulter d'un durcissement des divisions existant entre la C.E.E. et l'E.F.T.A. et aussi la difficulté qu'il y a à établir les meilleures relations commerciales et financières entre les moitiés européenne et américaine de l'Alliance Atlantique montrent que la collaboration économique entre **chacun** des signataires et entre **tous**, aux termes de l'Article 2 du Traité Atlantique, sont deux choses différentes. Il peut même y avoir, et il y a d'ailleurs eu, conflit entre les intérêts d'une partie de l'Alliance et ceux de l'ensemble.

#### Avantages de l'O.C.D.E.

C'est pourquoi la transformation de l'O.E.C.E. en O.C.D.E. (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) constitue une admirable décision. Elle présente deux grands avantages. D'abord, tous les membres de l'OTAN — les Etats-Unis et le Canada aussi bien que les membres européens — appartiennent, comme ce n'était pas le cas jadis, à une seule organisation économique et sur un pied d'égalité. Une organisation comprenant parmi ses membres à part entière des pays neutres tels que la Suède, la Finlande, l'Autriche et la Suisse, ne peut adopter une attitude politique d'opposition à la Russie Soviétique. L'O.C.D.E. se limitera donc aux domaines du commerce, de la finance et de la politique économique.

La présence de neutres renforce le second avantage de l'Organisation, à savoir son regard vers l'extérieur. Le mot « développement », qui figure dans son titre, signifie de l'aide financière et technique ( y compris des investissements) aux pays sous-développés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Le besoin se fait sentir d'une coopération entre les pays plus riches de l'Occident — qui appartiennent tous à l'O.C.D.E. — afin de recueillir des sommes plus importantes que celles dont on dispo-

sait jusqu'alors pour lutter contre la faim, la pauvreté et les conditions de vie précaires existant parmi les populations grouillantes des autres continents. Déjà, pressentant qu'un accroissement de l'aide occidentale ira à l'encontre de leurs desseins révolutionnaires, les communistes, notamment dans leur propagande s'adressant aux Etats africains, ont violemment protesté contre le « néo-colonialisme » et l'« interdépendance » économique. Ils ont réussi à donner mauvaise réputation à l'OTAN en Afrique. Il serait donc extrêmement difficile pour l'Alliance Atlantique elle-même d'organiser l'aide économique aux pays ayant récemment accédé à l'indépendance.

Ma conclusion sera qu'avec une bonne direction il existe des perspectives extrêmement encourageantes de grouper tous les membres européens de l'Alliance Atlantique en une seule unité économique et de coordonner la politique économique de toute l'Alliance pour le bien commun et dans l'intérêt des pays sous-développés.

#### Coopération politique

Tant que la menace soviétique se limitait essentiellement à l'Europe, il n'était guère difficile d'y faire face. Au cours des sept premières années de l'Alliance Atlantique, alors que la puissance atomique des Etats-Unis assurait à l'Ouest une force supérieure et que la politique communiste ne remportait pas de victoire sur d'autres continents en dehors de la Chine continentale (succès dont on n'avait pas encore pleinement mesuré les conséquences), les puissances atlantiques se préoccupaient surtout de la défense du front européen.

La guerre de Corée, par exemple, eut pour effet de faire naître en 1951, avec une rapidité et une unanimité remarquables, un commandement allié intégré pour l'Europe. On accepta avec une surprenante facilité le partage des frais d'infrastructure de l'OTAN. L'Allemagne Fédérale fut très vite intégrée à l'Alliance. Puis les difficultés commencèrent, tout d'abord parce qu'on estima qu'une agression soviétique en Europe ne constituait plus un réel danger — ce fut la période de soi-disant détente — et ensuite à cause des effets de la politique communiste et de la forme nouvelle des intérêts nationalistes et racistes de certains membres de l'OTAN en dehors de la zone du Traité, et notamment en Afrique.

La première de ces raisons amena l'Angleterre à supprimer le service militaire et à essayer de diminuer les forces britanniques du Commandement Centre-Europe de l'OTAN pour mettre sa confiance en une force de dissuasion nucléaire, qui s'avéra illusoire. Cela déclencha une réaction en chaîne parmi certains petits pays où l'on voulut réduire le service militaire ou diminuer les dépenses militaires, le tout aux accents d'une campagne



« pour la paix » et « contre la bombe » montée par les communistes. Survint alors ce que l'on peut appeler l'impasse nucléaire, lorsque l'on s'aperçut que les Russes possédaient des fusées et autres moyens de destruction massive égaux à ceux des Américains et peut-être même un arsenal plus complet.

Des discussions s'élevèrent à propos de l'opportunité d'équiper le commandement de l'OTAN de sa propre force nucléaire ; une certaine répugnance se manifesta à tout risquer sur une arme atomique, ainsi qu'une réaction en faveur d'un armement conventionnel plus fort afin de défendre le vieux front européen. Je ne veux pas entrer dans le détail des arguments stratégiques invoqués alors, mais dire simplement que tout cela a donné lieu à des différends d'ordre politique entre les pays de l'OTAN, en ce qui concernait leurs obligations dans la zone couverte par le Traité. Maintenant que, la liberté de Berlin étant de nouveau menacée, l'OTAN retourne à ses sources historiques, je ne pense pas qu'il se manifeste de divergences marquées chez les Alliés dans la guerre des nerfs qui va s'engager.

### Différends plus sérieux

Les différends en dehors de la zone de l'OTAN sont plus sérieux. Le processus de décolonisation, la naissance du nationalisme asiatique, puis africain, donnent au stratège soviétique l'occasion que le léninisme marxiste lui a enseigné à attendre et à exploiter. C'est sur ce plan que le processus d'affaiblissement et d'encercllement de l'Alliance Atlantique se poursuit activement. La malheureuse expédition franco-britannique visant à assurer le contrôle du Canal de Suez à la fin de 1956, qui fut abandonnée quelques jours plus tard sous la pression des Américains après avoir été déclenchée en même temps que la révolution hongroise, a donné la preuve éclatante de l'absence de toute politique commune chez les Alliés occidentaux et a apporté aux Soviétiques un cadeau précieux : la fureur des Arabes. Cet événement a eu une grande influence sur le respect accordé au célèbre Comité des Trois et à ses recommandations tendant à fortifier l'unité sur le plan non militaire au sein de l'Alliance Atlantique. Ces recommandations ont été adoptées par le Conseil de l'Atlantique Nord et nombre de vertueuses résolutions ont été prises dans le but de développer les consultations politiques régulières, avec l'intention de coordonner la politique des membres de l'OTAN dans toutes les régions du monde.

Durant quelques années, le système a fonctionné de façon assez satisfaisante. Mais le manque de cohésion de leurs politiques africaines ne devait pas tarder à créer des difficultés aux alliés atlantiques. Les Anglais et les Français décidèrent de renoncer avec bonne grâce à leurs dépendances d'Afrique, les premiers peu à peu, les seconds, sous

la direction du général de Gaulle, en une seule décision spectaculaire. (Il ne reste que l'Algérie et la querelle avec la Tunisie sur Bizerte pour venir assombrir ce tableau de paisible transition, et ce sont là des plaies à vif que l'adversaire a beau jeu d'exploiter.) Ces événements créèrent soudain une situation impossible pour les Belges, dont la grande colonie du Congo n'était absolument pas en mesure, sur le plan politique ou administratif, de se gouverner elle-même. L'octroi de l'indépendance au Congo a mené au chaos, et les controverses passionnées qui en ont découlé ont empoisonné l'atmosphère politique de toute l'Afrique.

### Une bataille psychologique

L'appui sans condition des Américains à l'anticolonialisme en tant que surenchère en face de l'exploitation du nationalisme par les communistes (politique en faveur de laquelle les arguments sont nombreux) ne laisse pas de place aux prudentes distinctions qu'il convient de faire entre les différentes parties du monde — que ce soit en Nouvelle-Guinée, ou en Afrique — lorsqu'il s'agit de savoir si oui ou non les peuples considérés sont vraiment prêts pour l'indépendance. De menus détails tels que l'intérêt des gouvernés, la religion, la justice et l'éducation risquent d'être écartés au bénéfice des slogans admis. C'est assez embarrassant pour les Français et pour les Anglais qui s'efforcent — les premiers en Afrique du Nord, les seconds en Afrique centrale et orientale — de trouver une solution acceptable pour des régions où la technique européenne et les éléments européens ont une place importante dans la structure sociale. C'est désastreux pour les infortunés Portugais qui, après quatre siècles d'administration plus ou moins calme de leurs provinces d'Afrique, doivent soudain faire face à une guerre terrible.

J'estime de la plus haute urgence que les alliés atlantiques fassent un suprême effort afin d'atteindre, sinon à une politique commune, du moins à une coordination raisonnable de leurs objectifs en Afrique. On peut en dire autant des quelques colonies qui subsistent encore en Asie, en Australasie et en Amérique latine. Il ne faut pas nous laisser forcer la main par la propagande et par les slogans de l'autre camp. Il nous faut comprendre que c'est dans les régions non européennes que se livre la plus âpre bataille entre le communisme et le monde libre. C'est avant tout une bataille politique et psychologique, dont dépendent nécessairement de part et d'autre des aspects économiques et financiers.

Le Conseil de l'Atlantique Nord est véritablement providentiel. Il fournit un moyen de consultation permanent et privé à toutes les délégations des pays de l'OTAN qui pourraient difficilement rêver d'un meilleur instrument de travail. Ce qu'il faut, c'est la volonté de l'utiliser davantage.



# PARLEMENTAIRES

# et SOLDATS

par Douglas Wyndham-Harris

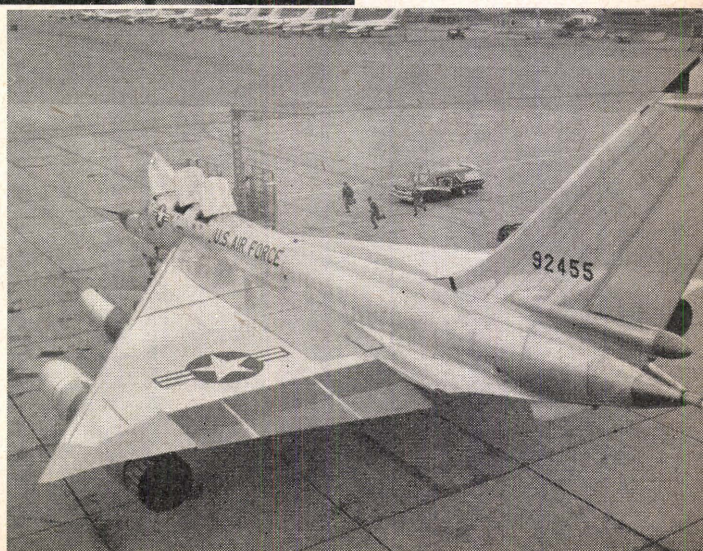
Photos de sources officielles américaines



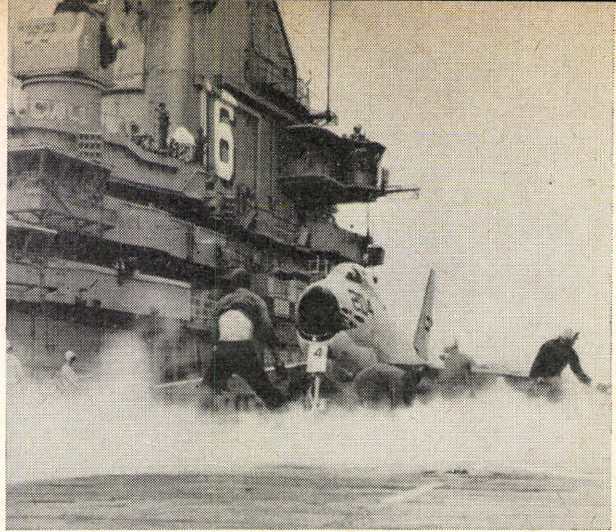
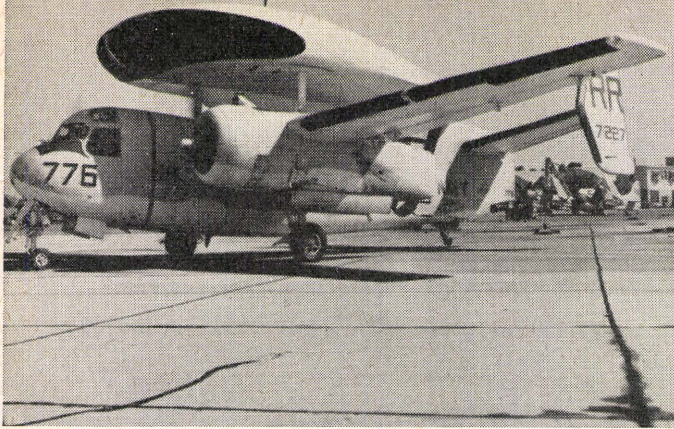
◀ Poste de commandement souterrain. Ce vaste centre opérationnel creusé dans la terre est le cœur du Strategic Air Command en temps d'urgence.

Rapide comme un éclair — Le Justler B. 58, bombardier à réaction supersonique du S.A.C. va plus vite et plus haut qu'aucun autre avion. ▼

LE "STRATEGIC  
AIR  
COMMAND"







## SAN DIEGO

*Un avion équipé au radar et destiné à repérer les sous-marins. (A droite). A bord du porte-avions — les appareils sont lancés avec une précision par deux catapultes à vapeur.*

Les derniers avions de transport à réaction ont mis les Etats-Unis à moins de huit heures de vol de l'Europe, mais cet état de chose est encore suffisamment neuf pour qu'un Européen ait l'impression qu'un voyage vers le Nouveau Monde est une des grandes expériences de la vie. Lorsque l'occasion s'est présentée récemment d'accompagner un groupe de parlementaires appartenant à onze des nations membres de l'OTAN dans une visite des installations militaires sur le territoire des Etats-Unis, c'est avec enthousiasme qu'elle fut saisie.

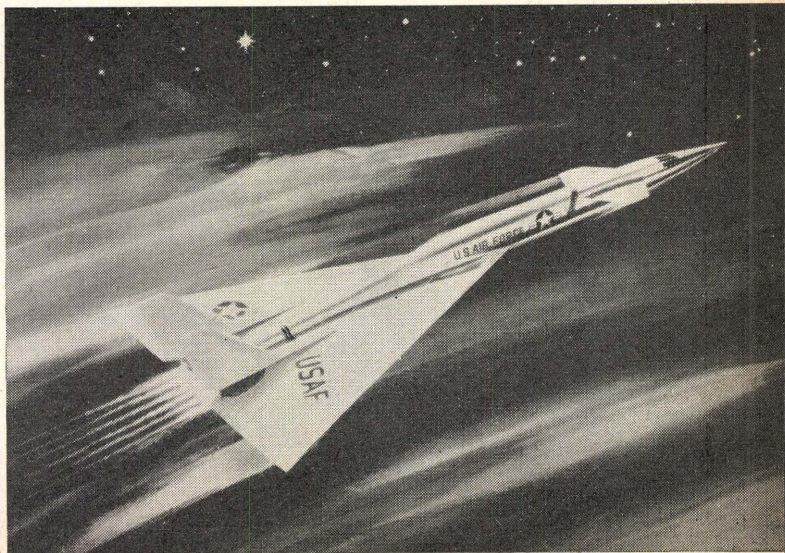
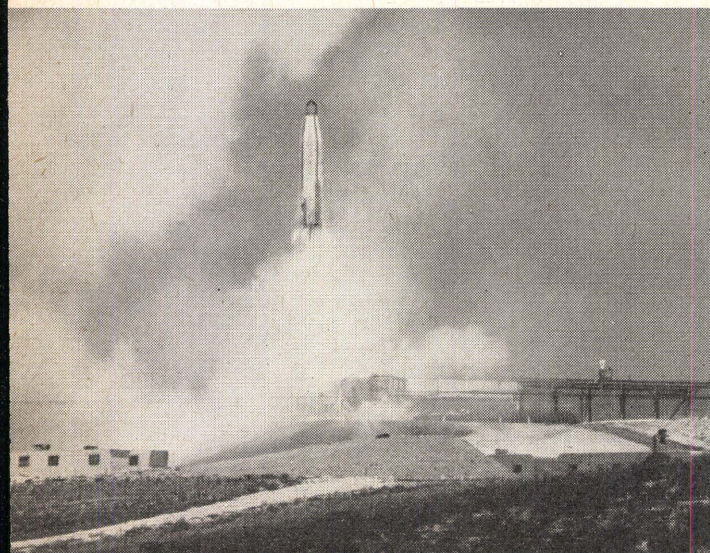
Les parlementaires, sous la conduite du sénateur Micara, dynamique avocat italien et ancien Maire de Frascati, assisteront à la conférence des parlementaires de l'OTAN, au siège de cette Organisation, du 13 au 18 novembre. Leurs origines étaient extrêmement variées ; ils comprenaient un général français connu, un amiral allemand, un ex-commandant de sous-marin britannique et un

capitaine de vaisseau italien célèbre pour ses exploits d'homme-grenouille au cours de la dernière guerre. Tous ces hommes participent activement aux questions de défense dans leurs pays respectifs, pour la plupart en tant que membres des comités de défense du gouvernement ou de l'opposition. Ainsi, ils jouent un rôle important dans la mise au point des politiques militaires nationales et dans la formation de l'opinion publique en ce domaine. Leurs décisions influencent les priorités accordées à un système d'armes, à un avion ou à un missile et, en fin de compte, le destin du soldat individuel en campagne. Il est donc à propos qu'ils visitent régulièrement les troupes et les établissements militaires dans les pays de l'OTAN et constatent par eux-mêmes les résultats de leur législation.

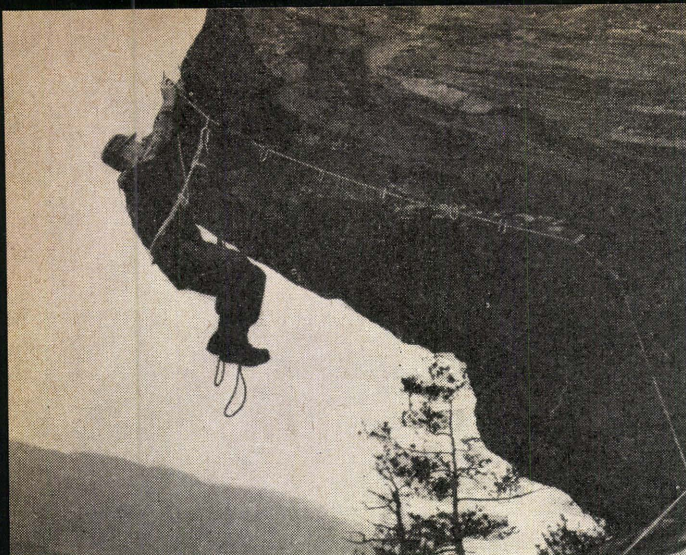
Pour organiser une tournée couvrant environ 10.000 kilomètres en douze jours, nos hôtes américains étaient dans l'obligation d'éliminer impi-

**Moment crucial** — départ d'une fusée intercontinentale Atlas (programme « Puissance pour la Paix » du S.A.C.)

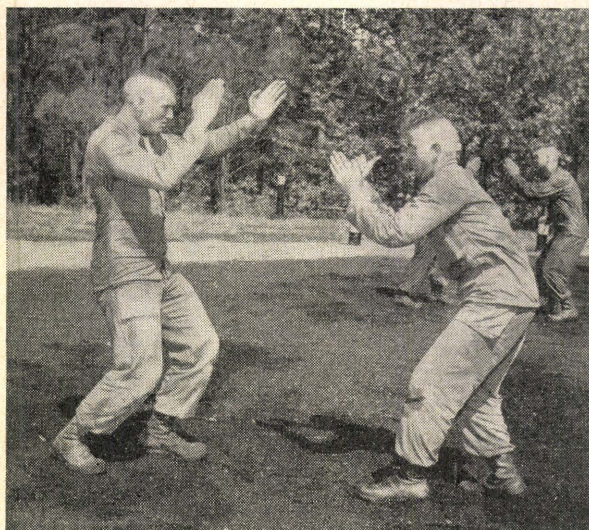
**Bombardier de l'avenir** — dessin d'un B. 70, le « dernier cri » dans son domaine.







## L'ENTRAÎNEMENT



toyablement du programme tout ce qui n'appartenait pas aux caractéristiques les plus importantes de la structure militaire américaine. Le résultat en fut qu'à partir du décollage d'Ottawa, après une séance du comité permanent des parlementaires de l'OTAN, jusqu'à l'apogée de ce voyage — audience du Président Kennedy à la Maison Blanche et retour à Paris ce même jour dans l'avion personnel du Président — nous avons vu parader devant nous l'élite des forces armées américaines et nous eûmes une occasion unique d'examiner attentivement l'énorme champ d'action tant de son organisation actuelle de défense que de son potentiel de guerre.

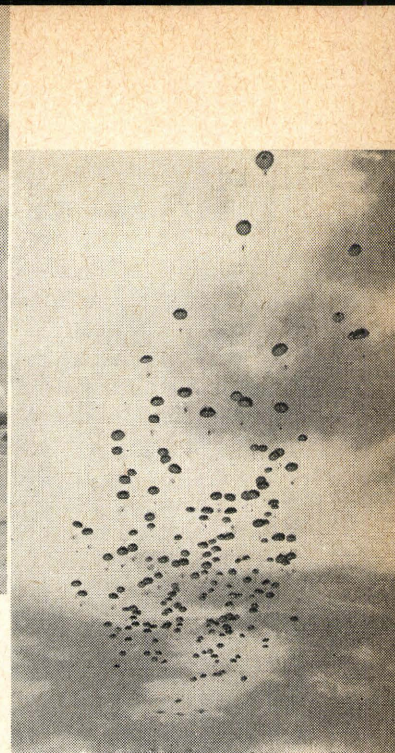
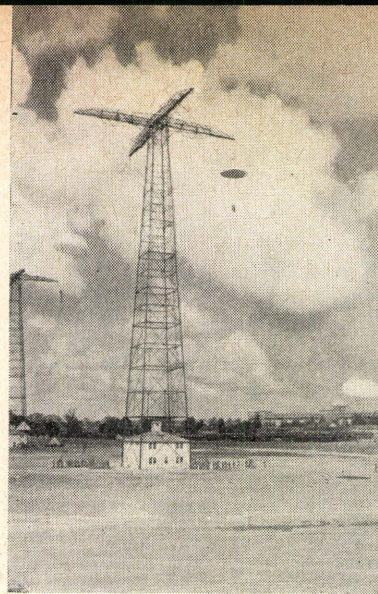
### Au « Strategic Air Command »

Notre premier point d'atterrissage, un dimanche après-midi, fut dans la clarté éblouissante et la chaleur désertique de la base aérienne d'Offut, à Omaha, le quartier général du Stratégic Air Command, dans le Nebraska, à quelque 1.600 kilomètres et à quatre heures et demie de trajet de notre point de départ à Ottawa. Logiquement, et « d'après nos estomacs », il était l'heure de dîner, mais par suite du passage de l'heure d'été de la côte Est à celle du centre (en vigueur au Nebraska) nous perdîmes quelque deux heures ou plus d'éternité. Ce fut le premier d'une série de changements d'heures déroutants au cours de notre itinéraire à travers les Etats-Unis. Ce dimanche-là nous donna notre premier aperçu de la façon dont les ressources des Etats-Unis sont sagement utilisées pour atténuer la sévérité des conditions de service en des endroits relativement éloignés — de nombreuses piscines, très fréquentées par les familles de la base, des cinémas, des terrains de sport et de nombreuses commodités.

Le lendemain matin, on nous montra avec







quel réalisme ces vastes ressources sont employées pour créer une machine de dissuasion suprêmement efficace, tant dans le sens de la construction d'armes de portée et de possibilités toujours accrues, que dans celui de la formation du personnel en sang-froid et en discipline mentale pour contrôler cette machine.

Le général Power, commandant en chef, analysa lui-même la mission confiée à ses forces. L'objectif fixé peut être résumé en ceci : convaincre des agresseurs en puissance qu'une attaque contre le monde libre aboutirait à leur propre destruction. Pour obtenir ce résultat, un outil unique en son genre a été créé, qui comprend à peu près 90 % de la force de frappe du monde libre. C'est une combinaison souple de puissance de dissuasion et de puissance guerrière. Elle doit faire face aux difficultés découlant des progrès de la technologie militaire, qui ont entraîné une énorme compression de temps. Par conséquent, du point de vue militaire aussi bien que politique, le « délai d'alerte » pour faire face à une attaque ennemie est presque négligeable. Il n'existe plus de moyens d'avertissement, comme au cours des guerres antérieures, que ce soit la mise en place d'un dispositif militaire ou des mouvements de troupes significatifs ; l'avantage appartient entièrement à l'agresseur.

Cependant, une combinaison de systèmes radar de détection lointaine, le maintien d'un certain nombre de bombardiers armés en vol permanent et d'autres encore en état d'alerte, donneraient la certitude que cette « force de survie » et les missiles intercontinentaux du Strategic Air Command riposteraient violemment, même avant l'arrivée des missiles ennemis. Il faut faire ici une distinction entre l'emploi des bombardiers et celui des missiles. Des bombardiers pilotés feraient route à

partir de différents points du globe aussitôt que l'on saurait qu'un agresseur a déclenché une attaque, mais ils pourraient être rappelés à n'importe quel moment dans les trois heures et demie après le départ — temps précieux pour une consultation politique. Quant aux missiles, une fois partis, les dés sont jetés ; les autorités civiles responsables d'une aussi grave décision se trouveraient complètement engagées.

Le système de transmissions qui garantit le contrôle du commandement d'une force dispersée à la surface du globe est stupéfiant d'ingéniosité et d'efficacité. Toutes les trois secondes se déroule un essai et c'est une expérience extraordinaire que d'entendre l'opérateur du Nebraska soutenir des conversations successives, dans les deux sens, avec l'Alaska, la Grande-Bretagne, le Groënland et l'Italie — et tout ceci en l'espace de cinq ou six secondes. Le Strategic Air Command n'a négligé aucune précaution pour assurer la « survie ». Bien que le vaste labyrinthe souterrain de locaux et de matériel constituant le poste de commandement soit enterré à plus de 13 mètres sous terre, soit invulnérable aux bombardements et constitue une ville autonome avec sa propre centrale électrique, ses vivres, son eau, etc., il existe aussi un poste de commandement en vol permanent et dirigé par un général, susceptible de prendre la tête du Strategic Air Command si le vrai poste venait à être mis hors de combat. Aucun agresseur ne pourrait échapper aux conséquences de son agression. En même temps, on n'encourage pas les « fusils chauds » ; le danger d'une action trop précipitée n'existe pas. Les militaires ont fabriqué l'arme ; ce sont les hommes d'Etat qui la contrôlent.

#### En route vers l'Ouest

L'esprit occupé par ces réflexions, nous décollâmes dans l'avion militaire attribué à notre



groupe pour le trajet d'environ 2.000 kilomètres jusqu'à San Diego, sur la côte du Pacifique. Ce port de Californie, avec sa rade magnifique, sert à la marine américaine depuis 120 ans et est maintenant le centre d'activité de la Flotte du Pacifique ; le commandant de la 1<sup>re</sup> Flotte y réside lorsqu'il n'est pas à la mer, ainsi que les commandants d'organisations telles que l'aéronautique navale, la force amphibie et des éléments de la force sous-marine. En outre, on y trouve le vaste dépôt de recrutement de cette force d'élite connue sous le nom de U.S. Marines, et notre première visite à San Diego nous a offert un contraste frappant avec nos expériences au Strategic Air Command. Au dépôt des Marines, tous les efforts portent sur les hommes, par opposition à la machine ; la raison d'être des cadres est de transformer les recrues inexpérimentées et parfois obèses ou mal-en-point, en de « vrais Marines », et cela dans le court délai de douze semaines. Ce fut une révélation pour nous que de voir la transformation progressive de ces jeunes gens, tous volontaires, en troupiers solides, disciplinés, bons tireurs et adroits escrimeurs à la baïonnette, avant leur envoi au cours supérieur d'instruction d'infanterie à la base des Marines de Camp Pendleton, en Californie.

Le « U.S. Marine Corps » est un instrument unique : une force amphibie, autonome et extrêmement mobile qui peut être transportée rapidement en n'importe quel point critique du globe et qui possède la force de frappe nécessaire pour faire face aux conditions de la guerre moderne. Il emploie des hélicoptères, des tanks légers, des lance-flammes et des mortiers. Mais derrière le matériel, ce sont les hommes qui constituent les piliers vitaux de toute la structure. Nous eûmes un témoignage impressionnant de la qualité de l'instruction des

Marines au cours d'un débarquement et d'un assaut pleins de réalisme, qui se déroulèrent devant nous sur la côte de Californie. Le soldat américain a un sens théâtral développé, et certains aspects de l'exercice, au cours duquel on utilisa des munitions réelles à volonté, nous rappelèrent avec inquiétude nos propres expériences de guerre. Les hélicoptères portant des jeeps et des canons apparaissaient au fur et à mesure que se succédaient les vagues d'assaut ; une force fut constituée peu à peu au-delà de la tête de pont et repoussa l'ennemi.

Cette opération n'aurait pas pu être montée sans la participation de la Flotte du Pacifique, qui avait harassé « l'ennemi » par des attaques de fusées aéroportées en provenance de porte-avions et par un tir de barrage des canons de la flotte. Ce fut donc avec un intérêt accru que nous montâmes plus tard à bord du porte-avions « Lexington » (nom de cette bataille de la Guerre d'Indépendance américaine, qui n'est pas sans signification pour les parlementaires britanniques !). Une fois en haute mer une opération anti-sous-marine à grande échelle fut entreprise à notre intention. Des destroyers lancèrent des grenades sous-marines et des missiles contre le but partiellement submergé, tandis que tous les avions sur le « Lexington » étaient catapultés dans le ciel. Ce fut une démonstration incroyablement rapide et dramatique d'efficacité, les deux catapultes à vapeur lançant avions sur avions à quelques secondes d'intervalle. Après avoir attaqué les buts à la fusée et au canon, ou avoir effectué des balayages radar et des opérations de détections sous-marines, les avions revinrent atterrir rapidement et sans dommage sur le pont oblique. Le sous-marin est considéré comme la menace principale contre les bâtiments marchands de surface et il ne peut y avoir le moindre doute sur l'efficacité des

## FANTASSINS...



Un fantassin moderne avec une arme redoutable — le lance-flammes.

## PARLEMENTAIRES



M. P. Yocas, parlementaire grec, tire au fusil M. 14 à Fort Benning.



M. Montala (France) soupèse un seau de sable avec lequel les Marines se font les muscles.

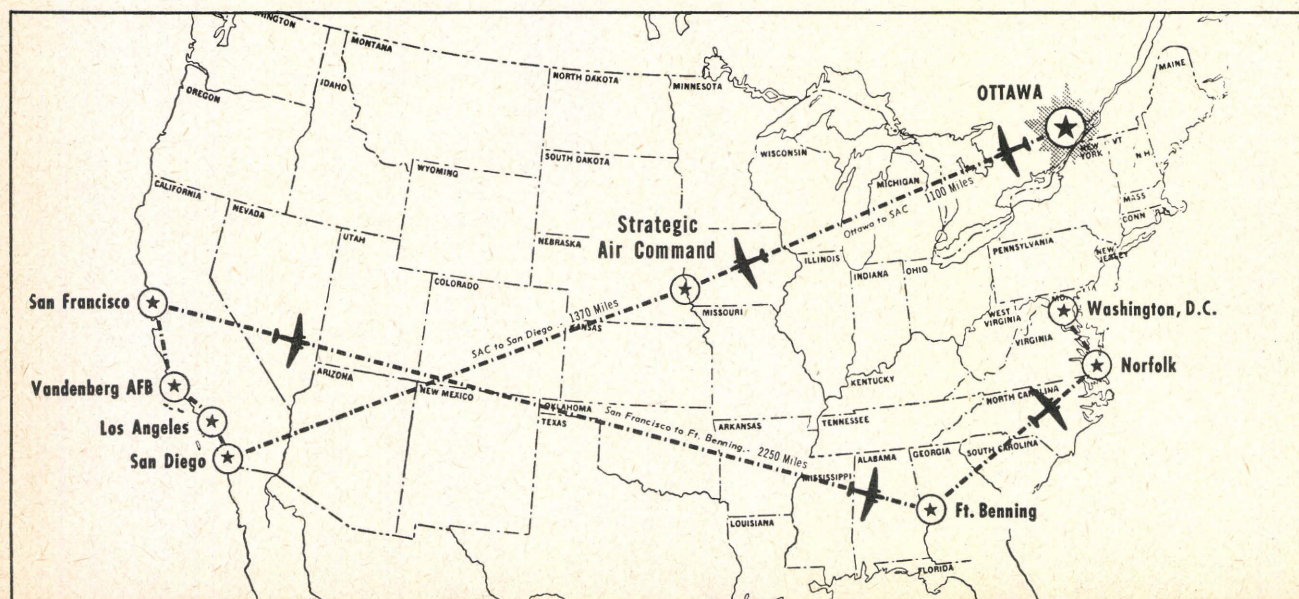


contre-mesures de la flotte américaine en ce domaine.

Nous n'en étions pas encore à la moitié de notre tournée, puisqu'il nous restait à visiter le champ de tir des missiles du Pacifique à Vandenberg, en Californie, passer une fin de semaine à San Francisco, puis retraverser les Etats-Unis pour voir le Centre d'instruction d'infanterie de Fort Benning, en Géorgie, gagner de là par avion le quartier général du SACLANT à Norfolk, en Virginie, et arriver enfin à Washington. Parmi toutes ces activités passionnantes, il faut signaler particulièrement le Centre d'instruction d'infanterie en Géorgie. On a toujours eu tendance dans les pays européens à sous-estimer la capacité de résistance du soldat américain, en raison du niveau de vie élevé qu'il partage avec ses compatriotes civils. Le Centre de Fort Benning nous montre combien cette idée est fautive, car là encore nous avons pu constater comment toutes les ressources du budget et de l'instruction scientifique étaient utilisées pour produire un soldat accompli et confiant. Plus de 30.000 hommes, sans compter leurs familles, sont stationnés sur la base, qui couvre plus de 72.000 hectares de terrain varié. Ces jeunes sont destinés à devenir parachutistes, Rangers (terme américain pour les commandos), canonniers et conducteurs de tanks dans le cadre de l'infanterie, pour n'énumérer que quelques-unes des tâches qui incombent au fantassin moderne. Une démonstration de la puissance de feu d'un escadron de tanks légers, avec une section de mitrailleuses et des fantassins utilisant le fusil automatique M-14, les nouveaux canons mobiles anti-tanks ainsi que le missile français anti-tanks récemment adopté, nous ont prouvé sans aucun doute que le « pousse-caillou » moderne est soutenu par une puissance de feu infiniment plus forte que son prédécesseur

d'il y a dix ans seulement. Il est certain aussi que les officiers subalternes et les sous-officiers possèdent la formation mentale nécessaire pour faire face aux exigences qui leur sont imposées aujourd'hui.

Quittant l'humidité amollissante de la Géorgie, appréciée par les membres italiens et grecs de notre groupe, mais beaucoup moins par les Scandinaves, les Canadiens et les Anglo-Saxons, il nous suffit d'un petit saut pour aller à Norfolk, en Virginie. Là, le commandant suprême allié de l'Atlantique nous exposa à grands traits la stratégie fondamentale sur laquelle repose sa double mission de protéger les routes de cet océan contre la menace sous-marine et les attaques en surface, tout en se tenant prêt à détruire les sources de la puissance maritime ennemie, au besoin avec des armes atomiques. De là, après une série de discussions, nous nous rendîmes à Washington, où les 27 parlementaires de l'OTAN qui représentaient les alliés des Etats-Unis au sein de cette organisation furent en mesure d'exposer au Président Kennedy ce qu'ils avaient constaté de leurs propres yeux : à savoir que la nation la plus puissante de l'Alliance donne l'exemple d'un dévouement et d'un état d'alerte difficiles à égaler. Nous avons fait là un voyage mémorable, voyage qui doit donner confiance à nos parlementaires et leur fournir des conseils utiles pour leurs propres travaux sur la défense au cours des prochaines sessions de leurs parlements. La plupart d'entre eux ont parcouru plus de 20.000 kilomètres en quinze jours, sur terre et sur mer, mais ils ne paraissaient pas fatigués lorsque « l'oiseau géant » du Président des Etats-Unis atterrit à l'aéroport d'Orly. Il est évident que le parlementaire d'aujourd'hui s'est adapté aux rigueurs de la politique actuelle avec autant de succès que le soldat d'aujourd'hui aux exigences de la guerre moderne.





# L'ASSOCIATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE

## Assemblée Annuelle de l'ATA en Grèce

Lors de sa septième assemblée annuelle, qui s'est déroulée à Athènes, du 25 au 29 septembre dernier, l'A.T.A. a discuté autour du colloque de politique internationale, dont le thème fondamental était intitulé « L'Alliance atlantique face à l'offensive communiste ». Les aspects économiques, militaires et politiques de cette question furent examinés tour à tour. Les principaux orateurs de la première session étaient le Dr. Martin Blank (Allemagne), qui parla de la coopération économique entre les pays européens de l'OTAN, et l'Honorable W. Randolph Burgess, ancien représentant permanent des Etats-Unis auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, qui examina les perspectives de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques. A la seconde session, M. Pierre Mahias, député français et secrétaire général de l'A.F.C.A., aborda le problème de la guerre psychologique menée actuellement par l'Union soviétique et le communisme international, en soulignant les mesures nécessaires pour la contrecarrer. De son côté, le général Serge Yalistras (Grèce) fit un exposé sur les besoins stratégiques de l'OTAN, surtout dans le secteur Sud-Est de l'Europe. La troisième session, qui eut lieu le 28 septembre, fut consacrée à « L'unité atlantique dans le domaine de la politique étrangère », dont les rapporteurs furent M. Geoffrey de Freitas, parlementaire britannique, et M. Ivan Matteo Lombardo (Italie), président sortant de l'A.T.A. Le général Norstad, commandant suprême des forces alliées en Europe, et M. Alberico Cassardi, secrétaire général délégué de l'OTAN, prirent aussi la parole au cours de cette assemblée.

A la réunion finale du 29 septembre, une déclaration sur la politique internationale fut adoptée sous le titre « L'unité atlantique contre l'offensive communiste ». D'autre part, l'Honorable W. Randolph Burgess fut élu président de l'Association en remplacement de M. Ivan Matteo Lombardo, qui devient vice-président avec le Dr. Richard Jaeger (Allemagne) et Lord Crawthorne (Grande-Bretagne). Le général Jean-Etienne Valluy (France), ancien commandant en chef des forces alliées Centre-Europe, est nommé secrétaire général à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, par suite de la démission de M. John Eppstein, qui prend le poste de directeur général de l'éducation pour l'A.T.A. M. Per Markussen demeure trésorier de l'Association.

De nombreux hommages furent rendus à l'hospitalité et à l'efficacité de l'Association hellénique du Traité atlantique, dont le président est l'amiral Alexandris.

## Exposé de M. John Eppstein à l'OTAN

« N'ayant pas d'attrait sentimental, ni de protection bénévole, je suis bien obligé de me présenter à vous de temps en temps avec une sébile ». Ainsi s'exprima M. John Eppstein devant le comité de l'information et des affaires culturelles de l'OTAN, à Paris. Il s'adressait à ce comité pour la dernière fois en sa qualité de secrétaire général de l'A.T.A., poste qu'il va quitter après sept ans de dévouement à cette organisation, qu'il créa lui-même en juin 1954. Il y a près de dix ans qu'il conçut l'idée d'établir un ensemble d'associations pour soutenir l'Alliance atlantique au sein des pays membres. Le Comité atlantique portugais vit le jour l'année dernière et ainsi les quinze partenaires de l'OTAN ont tous maintenant leurs comités atlantiques nationaux.

Le secrétaire général sortant a souligné l'importance de n'avoir qu'une seule organisation affiliée à l'A.T.A. dans chaque pays, car cela obsolescente et nationale que possible. Il a insisté sur le fait que l'organisation en question d'être aussi représentative de chacune de ces organisations, « tout travail sérieux destiné à influencer ou changer l'opinion publique ne pouvant être entrepris que par des personnes ayant la confiance du peuple auquel elles s'adressent, pouvant s'exprimer parfaitement dans la langue du pays et possédant une connaissance approfondie des traditions nationales ».

M. Eppstein a fait ressortir l'utilité des séminaires et réunions d'études organisés périodiquement par l'A.T.A., en attirant l'attention sur quelques-uns des résultats obtenus. Les recommandations des conférences biennales sur l'éducation ont atteint près de quarante mille directeurs d'écoles secondaires appartenant à la Communauté atlantique. Davantage d'instituteurs européens ont été invités à enseigner aux Etats-Unis à la suite de la conférence de l'A.T.A. au Luxembourg l'année dernière. Plusieurs pays, notamment la France, l'Italie et le Danemark, ont incorporé dans leur système d'éducation de nouvelles méthodes pour l'enseignement de l'histoire moderne. Mais M. Eppstein a estimé qu'un travail plus efficace pourrait être accompli dans le domaine politique. Une importance accrue devrait être accordée aux dirigeants des organisations de jeunesse politiques et aux groupes de jeunes parlementaires car, selon M. Eppstein, il est plus avantageux d'aider la jeune génération à avoir un jugement politique sain que d'essayer de changer l'opinion des personnes d'un certain âge.

Avant tout, les associations atlantiques sont nécessaires dans chaque pays pour qu'on continue à avoir conscience de la signification de l'Alliance.



## CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD

### Réunion ministérielle à Paris

La réunion ministérielle annuelle, qui rassemble les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances de tous les pays membres de l'OTAN, aura lieu à Paris, au siège de l'Organisation, les 13, 14 et 15 décembre prochain.

### M. Stikker en Italie

M. Dirk U. Stikker, secrétaire général de l'OTAN, a séjourné en Italie, les 9 et 10 octobre, comme hôte du gouvernement italien. Il s'agissait de sa première visite officielle dans ce pays depuis sa prise de fonctions.

### M. Spaak au Conseil Atlantique

M. Paul-Henri Spaak, ancien secrétaire général de l'OTAN, s'est rendu au siège de cette Organisation, le 21 septembre dernier, pour informer le Conseil atlantique de ses récents entretiens à Moscou avec le Président du Conseil des Ministres de l'U.R.S.S., M. Khrouchtchev. La visite de M. Spaak à l'OTAN se plaçait dans le cadre des consultations au sein de l'Alliance.

### Nouveau Représentant Permanent des Pays-Bas



Le Dr Boon

Le Dr. N. H. Boon a été nommé représentant permanent des Pays-Bas auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, en remplacement de M. Stikker actuellement secrétaire général de l'OTAN. Le nouveau titulaire a pris possession de ses fonctions au début d'octobre. Né en 1911, il a fait des études d'histoire à l'Université de Leyde. Après des études supérieures à l'Institut des Hautes Etudes internatio-

nales de Genève, à l'Université de Londres et à la Sorbonne, à Paris, il a obtenu un diplôme de docteur à la Faculté de littérature et de philosophie de l'Université de Leyde.

Entré aux Affaires étrangères néerlandaises en 1936, le Dr. Boon a occupé des postes au ministère lui-même, puis à Madrid, Bruxelles, Washington, Tchoung-King, Djakarta et Nankin. De 1947 à 1949, il a été directeur de la division des affaires politiques, avant de devenir secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Nommé ambassadeur à Rome, en 1952, il y resta six ans et représentait dernièrement son pays à Caracas.

### Nominations au Comité Militaire

L'amiral Max Dougout, de la Marine française, a pris possession le 1<sup>er</sup> octobre de ses fonctions de représentant de la France au comité militaire en session permanente, en remplacement du général André Beaufre. Il a aussi assumé la présidence du groupe permanent pour le trimestre en cours.

Le général J. G. Smit, de l'Armée royale néerlandaise, a été nommé représentant des Pays-Bas au comité militaire en session permanente le 15 octobre. Il remplace le général H. G. Zielstra, devenu commandant en chef de l'Armée de l'air néerlandaise.

Le général Niels Erik Leschly, de l'Armée royale danoise, a remplacé le feu général P. V. Hammerky, le 1<sup>er</sup> octobre, comme représentant du Danemark au comité militaire en session permanente.

### Nominations au Groupe Permanent

Le général J.-M. Guérin, de l'Armée française, a été nommé représentant du groupe permanent à Paris, en remplacement du général R. H. Barry, de l'Armée britannique, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1962. Le général Guérin sera remplacé par le général Y.-P. Ezanno, de l'Armée de l'air française, comme représentant adjoint de la France au comité militaire et au groupe permanent à Washington.

### “ L'OTAN DOIT TENIR BON ”

Le télégramme suivant a été envoyé au secrétaire général de l'OTAN par l'association néerlandaise **Paix et Liberté** :

« Dans sa lutte contre le communisme, l'Association **Paix et Liberté**, groupant des membres de tous les mouvements démocratiques, déclare :

- 1° La question de Berlin ne concerne pas seulement l'Allemagne mais le monde entier ;
- 2° Céder aux revendications soviétiques constituerait une menace contre la paix ;
- 3° Abandonner Berlin-Ouest reviendrait à sacrifier plusieurs millions d'habitants et à compromettre le sort du reste de l'Europe.

Nous demandons à tous les partenaires de l'OTAN de tenir bon. »



## COMMANDEMENTS ET ORGANISMES DE L'OTAN

### COMMANDEMENT ALLIE EN EUROPE

#### Exercice Checkmate II

Les photographies sur cette page ont été prises pendant l'exercice Checkmate II (décrit dans le dernier numéro des **Nouvelles de l'OTAN**) qui fut la plus importante manœuvre militaire entreprise par l'OTAN dans le Sud de l'Europe. Le général américain Brown, commandant des forces terrestres alliées du Sud-Europe, a rendu hommage au succès de cette opération dans les termes suivants : « L'exercice Checkmate II a prouvé que nous sommes capables de renforcer rapidement et efficacement, à partir d'un point éloigné, nos forces dans le secteur gréco-turc. Nos troupes ont pu s'entraîner dans le domaine des opérations combinées. Elles ont surtout démontré l'existence d'une cohésion parfaite au sein des pays de l'OTAN et d'une coopération complète entre l'armée, l'aviation et la marine. »

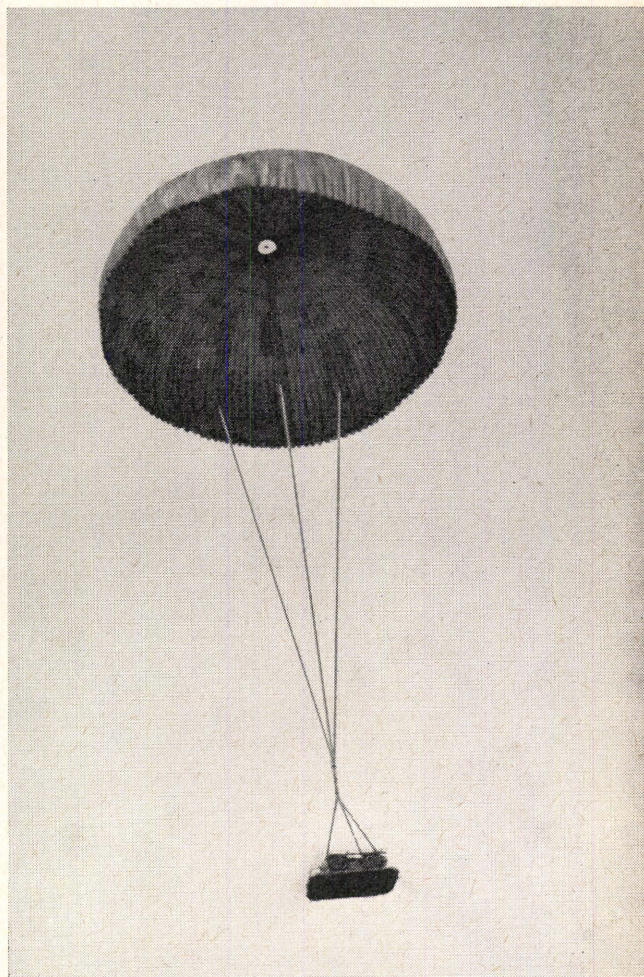


*Le général Trapnell, commandant du « U.S. Strategic Army Corps », met son équipement de parachutiste avant de participer à l'exercice Checkmate, en Turquie.*

### COMMANDEMENT ALLIE DE L'ATLANTIQUE

#### Exercice Fishplay VI

Un exercice naval OTAN destiné à développer la coordination étroite entre les sous-marins et les avions s'est déroulé au début d'octobre sous le nom de « Fishplay VI ». Il était dirigé par le contre-amiral H. S. MacKenzie, de la Marine britannique, qui commande les forces sous-marines du secteur oriental de l'Atlantique. Des éléments d'attaque et de défense appartenant aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada et aux Pays-Bas ont participé à cet exercice, qui était le sixième de son genre. Pendant son séjour à Norfolk, en Virginie, au cours de cette opération, l'amiral MacKenzie s'est entretenu avec l'amiral Dennison, de la Marine américaine, commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique. Ensuite, il s'est rendu à Washington auprès des chefs militaires des Etats-Unis.



*Tout le matériel militaire destiné aux parachutistes turcs, grecs et américains qui participaient à l'exercice Checkmate leur fut envoyé de cette façon.*



# Nos lecteurs nous écrivent

Au sujet de « Berlin et la brèche » dans notre numéro d'octobre :

## ECLAIRER L'OPINION PUBLIQUE

Permettez-moi de vous dire combien je partage les idées que M. Richard Lowenthal exprime dans son article paru en octobre sous le titre « Berlin et la brèche ». Une fois de plus, il a mis le doigt sur le caractère fondamental du problème de Berlin : le but soviétique est de démontrer que l'équilibre des forces dans le monde à basculé au profit de la Russie ; et il s'agit plus d'une épreuve de volonté que d'une épreuve de force.

Ce n'est pas, cependant, pour chanter les louanges de mon ami Lowenthal que j'ose prétendre à un peu d'espace dans votre revue, mais pour débattre la question avec lui. Si je comprends bien, en effet, il laisse entendre que la crise de Berlin diffère des autres crises manigancées par l'Union soviétique et qu'elle ouvre même une phase nouvelle et décisive dans la politique étrangère du bloc oriental. Or, en soutenant ce point de vue, on court le risque, me semble-t-il, de se méprendre sur toute l'orientation passée de la politique étrangère soviétique. Depuis 1917, elle a consisté à la fois en une épreuve de volonté avec le monde « bourgeois » et en un effort continu pour démontrer que l'équilibre des forces penche en faveur du communisme. Les menaces de fusées et les Spoutniks que l'on fait miroiter servent aujourd'hui cette politique d'une façon concrète ; en substance, toutefois, elle reste la même.

Le but que je vise n'est pas purement théorique. Au contraire, il découle de la nature même des deux systèmes qui s'affrontent. D'un côté, une dictature disciplinée avec des alliés pour la plupart obéissants et organisés, qui est maître de l'opinion publique, qu'elle peut manipuler à son gré. De l'autre côté, des puissances alliées dont la communauté de vues n'empêche pas une profonde diversité ; la grande majorité d'entre elles est capable d'évoluer plus vite que ne le permettent l'opinion publique et le processus démocratique. C'est contre cette liberté d'opinion, caractéristique du monde « bourgeois », que l'U.R.S.S. s'est toujours élevée en premier, tandis qu'elle en supprimait les inconvénients pour son propre compte. Le double message a toujours été : nous, communistes, nous gagnerons ; nous avons derrière nous les « masses » qui paralyseront leurs dirigeants impérialistes. Le seul changement (pour des raisons variées assez étrangères à Marx et aux masses) c'est que ce message est devenu plus vraisemblable, et que la menace qui, déjà, semblait assez tangible il y a quarante ans, apparaît plus clairement à davantage de gens. Il est maintenant de bon ton d'affirmer (avec raison, sans doute) que l'Union soviétique a jugé le conflit nucléaire trop dévastateur et projette d'atteindre ses buts sans y avoir recours. Ainsi, jamais le choc des volontés, le combat des esprits n'a été plus vital qu'à l'heure actuelle.

Aucun homme sensé ne saurait nier que, si notre façon de vivre existe encore, nous le devons à la puissance physique de l'OTAN. Mais cela ne suffit pas puisque le vrai combat se joue dans le cerveau des hommes. Je m'explique : si une démocratie ne peut avancer qu'au rythme de son opinion publique, l'éducation de la masse devient alors une tâche aussi importante que de tenir sa poudre sèche. Et la première leçon que notre opinion éclairée devrait retenir, la voici : l'Union soviétique ne cherche pas à s'assurer tel ou tel avantage mineur par un accord négocié, comme le présument en toute bonne foi tant de mes compatriotes, sans pour cela être sympathisants envers le régime communiste. Elle cherche à ouvrir une brèche en paralysant la volonté de son adversaire. Je me rends compte que l'OTAN a déjà beaucoup fait pour éclairer l'opinion publique dans les pays de l'Alliance et qu'elle continue à lui apprendre ce qui, après quarante-quatre ans, semble toujours lettre morte

à des esprits relativement intelligents, en Grande-Bretagne tout au moins. Ma lettre est un appel pour que cette action devienne mille fois plus intense.

Leonard SCHAPIRO

*The London School of Economics  
and Political Science*

Le 6 octobre 1961

## M. « K » EST-IL SINCERE ?

J'ai rarement lu un article aussi rempli d'idées contradictoires que celui du Pr Lowenthal sur « Berlin et la brèche », paru dans votre numéro d'octobre. Permettez-moi de souligner une ou deux de ces contradictions. L'auteur écrit « Cette modification à l'échelle mondiale des forces industrielles, militaires et politiques explique l'assurance de M. Khrouchtchev qui croit... que le communisme est destiné à remporter la victoire dans le monde entier sans guerre mondiale ». Cette théorie était très défendable il y a quelques dix ans. Mais les choses ont beaucoup changé depuis lors, ainsi que le reconnaît M. Lowenthal lorsqu'il ajoute plus loin : « La perte des colonies... n'a nullement empêché le niveau de vie de s'élever plus que jamais ». C'est justement parce que le niveau de vie s'est beaucoup élevé et s'élève encore en Europe occidentale que l'éventualité d'une domination communiste sans guerre mondiale a disparu. Je ne vais pas plaider la cause de M. Khrouchtchev, qui est évidemment à la merci de toutes sortes de pressions à l'intérieur de son propre pays. Certes, personne en Union soviétique ne peut arriver à occuper une position aussi éminente, sans avoir une forte dose d'intelligence et de finesse. M. Khrouchtchev doit savoir que, pour le communisme, les chances de gagner une « victoire mondiale » avec ou surtout sans guerre, sont aujourd'hui nulles. Comme toute la thèse du Pr Lowenthal sur l'attitude soviétique à Berlin semble reposer sur ces prémisses, il ferait bien de la réviser. Par exemple, ne serait-il pas possible que la Russie et ses satellites craignent réellement la réunification de l'Allemagne ? Telle était la conclusion de Lord Boothby après une récente visite en ces parages. N'est-il donc pas possible que M. Krouchtchev soit tout à fait sincère lorsqu'il déclare être d'accord pour faire de Berlin une ville libre après la signature d'un traité de paix et la reconnaissance par l'Occident de l'Allemagne Orientale, régime qui existe et pourrait donc bien être reconnu ? Et, après tout, que sera l'avenir de Berlin, placée comme elle est dans une situation géographique et politique désespérée ?

G. SPENCER

*Paris*

Le 8 octobre 1961

## L'OTAN OU LA BOMBE AMERICAINE ?

Dans votre numéro d'octobre, l'article de Richard Lowenthal fait valoir que c'est l'OTAN qui a préservé le territoire européen de toute ingérence soviétique. Pourquoi continuons-nous à nous leurrer là-dessus ? Je sais que M. Paul-Henri Spaak chérissait, lui aussi, cette idée. Mais la raison pour laquelle les Russes n'ont pas fait irruption en Europe, c'est que les Américains possédaient la bombe atomique. Il est vrai que la situation a changé aujourd'hui. Mais, aux heures critiques de 1948 et 1949, les Russes n'avaient aucune raison de croire que les Américains ne lanceraient pas une troisième bombe, si cela leur semblait nécessaire.

Stravos PAPAPOPOULOS

*Athènes*

Le 9 octobre 1961



## LE PLAN DE DÉSARMEMENT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT KENNEDY

*Le 25 septembre dernier, le gouvernement des Etats-Unis présenta à la 16<sup>e</sup> Assemblée Générale des Nations Unies un nouveau plan de désarmement général et complet. Ce programme en trois points donne aux deux côtés des garanties plus efficaces et rapides que jamais auparavant. Par exemple, il propose non seulement une réduction prochaine des effectifs militaires et des armes conventionnelles, mais aussi un contrôle des armes nucléaires et de leurs moyens de transport dès la première étape. D'ailleurs, l'article interdisant tout transfert d'armes nucléaires d'un pays à un autre aurait dû plaire à l'Union Soviétique, puisque cela signifie que ni l'OTAN ni l'Allemagne de l'Ouest ne pourraient recevoir de telles armes des Etats-Unis. Mais le gouvernement soviétique a rejeté le plan américain et a proposé une série de mesures préliminaires qui ne semblent pas indiquer le moindre changement d'attitude envers ce problème. L'Union Soviétique est disposée à détruire la même quantité d'armes que les Etats-Unis, mais refuse toute inspection internationale de son territoire pour voir ce qui reste et empêcher la production de nouvelles armes. Voici le texte complet du Plan américain, qui va jusqu'à accepter le contrôle d'inspecteurs des Nations Unies :*

Les Nations du monde,

**Conscientes** de la crise provoquée dans l'histoire du genre humain par le développement révolutionnaire des armes modernes dans un monde divisé par de sérieuses différences idéologiques ;

**Résolues** de protéger les générations présentes et futures du fléau de la guerre, des dangers et des charges que présente la course aux armements, et de créer des conditions dans lesquelles tous les peuples pourront travailler librement et en paix à la réalisation de leurs aspirations fondamentales ;

**Déclarent** que leur but est de créer : Un monde libre, à l'abri de toute attaque et orienté vers des buts pacifiques, qui serait constitué d'Etats indépendants adhérant à des règles communes de justice et de conduite internationale et faisant prévaloir le principe du droit sur l'emploi de la force, un monde où tout ajustement rendu nécessaire par le changement aurait lieu conformément aux principes des Nations Unies, un monde dans lequel le désarmement général et total sous un contrôle international efficace serait un fait acquis et permanent et où les ressources des nations seraient consacrées au progrès matériel, culturel et spirituel du genre humain ;

**Définissent** comme suit les objectifs du programme de désarmement général et total dans un monde pacifique :

a) La dissolution de toutes les forces armées nationales et l'interdiction de les reconstituer sous quelque forme que ce soit, à l'exception de celles nécessaires au maintien de l'ordre intérieur ou destinées à la Force de la Paix des Nations Unies ;

b) La suppression de tous les armements, y compris toutes les armes de destruction massive se trouvant dans les arsenaux nationaux ainsi que les moyens servant à leur lancement, à l'exception de ceux nécessaires à la Force de la Paix des Nations Unies et au maintien de l'ordre intérieur ;

c) La constitution et le fonctionnement efficace d'une organisation internationale du désarmement dans le cadre des Nations Unies afin de garantir en tout temps le respect des obligations relatives au désarmement ;

d) La création de moyens efficaces pour assurer l'exécution des accords internationaux, le règlement des différends et le maintien de la paix conformément aux principes des Nations Unies ;

**Invitent** les Etats négociateurs à :

a) Développer les grandes lignes du programme énoncées ci-dessous pour leur donner la forme d'un plan de désarmement général et total accepté par tous, et à poursuivre leurs efforts dans ce sens sans interruption jusqu'à ce que le programme ait été complètement achevé ;

b) Chercher, à cette fin, le plus large terrain d'entente possible et dans le plus bref délai ;

c) S'efforcer — sans préjudice des progrès du programme de désarmement — de se mettre d'accord sur les mesures directes susceptibles de contribuer à la sécurité commune des nations et qui pourraient faciliter et former une partie du programme ;

**Affirment** que les négociations relatives au désarmement devraient s'inspirer des principes suivants :

a) Le désarmement doit se poursuivre aussi rapidement que possible, jusqu'à ce qu'il soit terminé, par phases successives prévoyant des mesures adaptées aux conditions, des mesures échelonnées et des mesures de sauvegarde ; chaque mesure et chaque phase devant être exécutée dans un délai convenu.

b) L'exécution de toutes les obligations souscrites en vue du désarmement fera l'objet d'un contrôle efficace dès que les dispositions y relatives entreront en vigueur. Des dispositions visant au contrôle seront prises graduellement afin de permettre non seulement de veiller à l'exécution des limitations et des réductions prévues mais de vérifier également que les effectifs des forces armées et les armements maintenus ne dépassent, pendant aucune des phases du désarmement, les niveaux autorisés ;

c) Le désarmement devra s'effectuer de manière qu'il ne puisse porter préjudice à la sécurité d'aucun Etat, que celui-ci soit ou non partie à un accord ou à un traité international ;

d) Au fur et à mesure que les Etats se démuniront de leurs armes, les Nations Unies seront renforcées progressivement afin d'accroître les moyens dont elles disposent pour assurer le maintien de la sécurité internationale et le règlement pacifique des différends ainsi que pour faciliter le développement de la coopération internationale entreprise en commun dans l'intérêt du genre humain ;

e) Le passage d'une phase du désarmement à la phase suivante aura lieu dès que toutes les mesures prévues pour la phase précédente auront été exécutées, tout en poursuivant de manière efficace la vérification de celles-ci, et aussitôt que les dispositions reconnues nécessaires à l'exécution de la phase suivante auront été prises ;

**Adoptent** le programme d'ensemble qui figure ci-après en vue d'aboutir au désarmement général et total :

### PREMIERE PHASE

#### A. — Création d'une organisation internationale du désarmement :

a) Il sera créé une organisation internationale du désarmement (OID) dans le cadre des Nations Unies dès l'entrée en vigueur de l'accord. Ses fonctions seront élargies progressivement selon la nécessité d'assurer le contrôle efficace du programme de désarmement.

b) L'OID comprendra : 1° une assemblée générale de toutes les parties ; 2° une commission composée de représentants de toutes les grandes puissances en tant que membres permanents et de représentants de certains autres Etats qui y siégeront à tour de rôle ; 3° un administrateur qui sera chargé de l'administration de l'organisation suivant les décisions de la commission et qui disposera d'une autorité, d'un personnel et de fonds suffisants pour assu-



rer l'exécution efficace et impartiale des fonctions de l'organisation.

c) L'OID devra : 1° assurer le respect des obligations souscrites en veillant à l'exécution des mesures convenues ; 2° aider les Etats à mettre au point les détails relatifs aux mesures de désarmement et de contrôle supplémentaires qui seront convenues ; 3° prévoir la création de tout organe qui pourrait être nécessaire en vue de mettre au point les détails relatifs aux mesures supplémentaires prévues par le programme et de tout groupe d'experts qui pourrait s'avérer nécessaire en vue de poursuivre, sans interruption, l'étude des problèmes du désarmement ; 4° être saisie des rapports sur les progrès du désarmement et les dispositions de contrôle, et déterminer le moment de passer d'une phase à la phase suivante.

#### B. — Mesures envisagées pour la réduction des forces armées et des armements :

a) Le niveau des effectifs des forces armées des Etats-Unis et de l'Union Soviétique sera limité à 2 100 000 hommes pour chacun de ces pays et, pour chacun des autres pays militairement importants, à un niveau ne dépassant pas ce chiffre. La réduction des effectifs aux niveaux convenus s'effectuera par l'application de mesures équitables, proportionnées et contrôlées.

b) Le niveau des armements pour les types prévus sera réduit par l'application de mesures équitables et appropriées. La réduction s'effectuera au moyen de transferts d'armements à des dépôts placés sous le contrôle de l'OID. Lorsque, à certaines périodes déterminées au cours de la première phase du désarmement, les Etats parties à l'accord conviendront que les armements et les effectifs des forces armées ont atteint les niveaux prescrits, les armements se trouvant dans les dépôts seront détruits ou convertis à des fins d'utilisation pacifique.

c) La production des types d'armements convenus sera limitée.

d) Il sera créé une Commission d'experts chimistes, biologistes et radiologistes (CBR) dans le cadre de l'OID aux fins d'examiner la possibilité et les moyens de contrôler la réduction et, le cas échéant, la suppression des stocks d'armes CBR ainsi que de mettre fin à leur production, et de faire rapport à ce sujet.

#### C. — Mesures envisagées pour endiguer et réduire la menace nucléaire :

a) Les Etats non-parties à un traité interdisant effectivement l'essai d'armes nucléaires devront adhérer à un traité de ce genre.

b) Il sera mis fin à la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes.

c) Dès qu'aura cessé la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes, les quantités initiales convenues de matières fissiles produites antérieurement seront converties en vue d'être utilisées dans des domaines autres que celui de l'armement.

d) Toutes matières fissiles cédées par un pays à un autre aux fins d'utilisation pacifique dans le domaine de l'énergie nucléaire seront assujetties à des mesures de sauvegarde appropriées dont la mise au point serait convenue par voie d'accord avec l'AIEA.

e) Il sera interdit aux Etats possédant des armes nucléaires de céder le contrôle de celles-ci à aucun pays qui n'en possède pas et de lui transmettre les renseignements ou le matériel nécessaires à la fabrication de ces armes. Il sera interdit aux Etats ne possédant pas d'armes nucléaires d'en fabriquer ou d'essayer d'acquérir le contrôle de telles armes appartenant à d'autres Etats, ou de chercher à obtenir les renseignements ou le matériel nécessaires à leur fabrication.

f) Il sera créé, dans le cadre de l'OID, une Commission d'experts nucléaires composée de représentants des Etats nucléaires aux fins d'examiner la possibilité et les moyens de contrôler la réduction

et, le cas échéant, la suppression des stocks d'armes nucléaires, et de faire rapport à ce sujet.

#### D. — Mesures envisagées pour la réduction des dispositifs de lancement d'armes nucléaires stratégiques :

a) Le nombre des dispositifs de lancement d'armes nucléaires stratégiques de catégories spécifiées et des armes de types convenus destinées à riposter à ces dispositifs sera réduit à des niveaux convenus par l'application de mesures équitables et appropriées. La réduction s'effectuera ainsi que prévu par chaque mesure, en transférant à des dépôts placés sous le contrôle de l'OID les dispositifs qui sont en excédent des niveaux convenus pour chacune des mesures prescrites. A certaines périodes déterminées au cours de la première phase du processus de réduction, les dispositifs qui auront été placés sous le contrôle de l'OID seront détruits ou convertis à des fins d'utilisation pacifique.

b) La production de certaines catégories convenues de dispositifs de lancement d'armes nucléaires stratégiques et de certains types d'armes convenus destinés à y riposter sera arrêtée ou limitée.

c) L'essai de certaines catégories convenues de dispositifs de lancement d'armes nucléaires stratégiques et de certains types d'armes convenus destinés à y riposter sera limité ou arrêté.

#### E. — Mesures envisagées pour encourager l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques :

a) La mise en orbite ou en stationnement dans l'espace extra-atmosphérique d'armes capables de provoquer des destructions massives sera interdite.

b) Tout Etat sera tenu d'avertir les Etats participants et l'OID avant de procéder au lancement de vaisseaux spatiaux et de missiles et de les informer de la trajectoire prévue pour le vaisseau.

#### F. — Mesures envisagées pour réduire les risques d'une guerre déclenchée par accidents, par erreur, ou d'une attaque par surprise :

a) Les Etats seront tenus d'informer à l'avance les Etats participants et l'OID de toutes manœuvres et mouvements militaires importants (le degré de leur importance à convenir ultérieurement) qui pourraient provoquer un malentendu ou être une cause d'alarme et donner lieu à des contre-mesures. Cette notification devra comprendre la désignation des régions géographiques utilisées, ainsi que la nature, l'importance et la durée de ces manœuvres et mouvements militaires.

b) Il sera établi des postes d'observation à certains endroits tels que dans les ports principaux, les centres ferroviaires, les bases aériennes et sur les grandes routes afin que ces postes puissent faire rapport sur les concentrations et les mouvements des forces militaires.

c) Il sera également prévu des mesures supplémentaires d'inspection à convenir ultérieurement afin de réduire le danger d'attaque par surprise.

d) Il sera immédiatement créé, dans le cadre de l'OID, une commission internationale chargée d'examiner la possibilité d'appliquer des mesures supplémentaires pour réduire les risques d'une guerre nucléaire déclenchée par accident, par erreur ou par suite de l'absence de communication, et de faire des recommandations à cet effet.

#### G. — Mesures envisagées pour maintenir la paix :

a) Les Etats réaffirmeront leurs engagements aux termes de la Charte des Nations Unies de s'abstenir de toute menace d'employer une force armée quelconque — y compris une force nucléaire, classique ou CBR — ou de faire usage de cette force contrairement aux principes de la Charte des Nations Unies.

b) Les Etats devront accepter de s'abstenir de toute agression indirecte ou subversion contre tout pays.

c) Les Etats devront employer toutes mesures utiles en vue du règlement pacifique des différends et s'efforcer, dans le cadre des Nations Unies, de



mettre sur pied des dispositions supplémentaires pour le règlement pacifique des différends internationaux et pour la codification et le développement progressif du droit international.

d) Les Etats devront, au cours de la première phase, procéder à la mise au point de dispositions visant à la création, pendant la deuxième phase, d'une Force de la Paix des Nations Unies.

e) Il sera créé un groupe d'observateurs de la paix sous l'égide des Nations Unies dont les membres permanents pourraient être envoyés sur place pour examiner toute situation susceptible de constituer une menace à la paix ou de porter atteinte à celle-ci.

#### DEUXIEME PHASE

##### A. — L'Organisation internationale du désarmement :

Les pouvoirs et les responsabilités de l'OID seront élargis progressivement afin de lui procurer les moyens de veiller à l'application des mesures prévues pour la deuxième phase.

##### B. — Mesures envisagées pour la réduction des forces armées et des armements :

a) Le niveau des effectifs des forces armées des Etats-Unis, de l'Union Soviétique et des autres Etats militairement importants fera l'objet de nouvelles réductions importantes effectuées suivant des mesures équitables et appropriées en vue d'atteindre les niveaux convenus.

b) Les niveaux des armements de types prescrits feront l'objet de nouvelles réductions par l'application de mesures équitables et appropriées. Cette réduction s'effectuera au moyen de transferts d'armements à des dépôts placés sous le contrôle de l'OID. Lorsque, à certaines périodes déterminées au cours de la deuxième phase du désarmement, les Etats parties à l'accord conviendront que les armements et les effectifs des forces armées ont atteint les niveaux prescrits, les armements se trouvant dans les dépôts seront détruits ou convertis à des fins d'utilisation pacifique.

c) La production des armements sera soumise à de nouvelles restrictions ainsi qu'il aura été convenu.

d) Les bases et les installations militaires convenues, où qu'elles se trouvent, seront démantelées ou converties à des fins d'utilisation pacifique.

e) Il sera mis fin à la production des armes CBR selon les constatations de la Commission des experts en matière d'armes CBR ; les stocks existants seront réduits progressivement et les quantités restant en excédent seront détruites ou converties à des fins d'utilisation pacifique.

##### C. — Mesures envisagées pour réduire davantage la menace nucléaire :

Les stocks d'armes nucléaires seront réduits progressivement aux niveaux minimum qui pourront être convenus par suite des constatations de la Commission des experts nucléaires ; les matières fissiles restant en excédent seront converties à des fins d'utilisation pacifique.

##### D. — Mesures envisagées pour réduire davantage le nombre des dispositifs de lancement d'armes nucléaires stratégiques :

Les stocks de dispositifs de lancement d'armes nucléaires stratégiques et les stocks d'armes de types convenus destinés à riposter à ces dispositifs feront

l'objet de nouvelles réductions conformément aux méthodes d'application prévues pour la première phase.

##### E. — Mesures envisagées pour maintenir la paix :

Au cours de la deuxième phase, les Etats s'emploieront à accroître les moyens dont disposent les Nations Unies pour maintenir la paix afin que celles-ci puissent empêcher ou supprimer toute menace de recourir à la force ou tout emploi de cette dernière en violation des buts et principes des Nations Unies :

a) Les Etats consentiront à renforcer le système, l'autorité et le fonctionnement des Nations Unies afin de permettre à celles-ci de protéger efficacement les Etats contre toutes menaces ou atteintes à la paix.

b) La Force de la Paix des Nations Unies sera créée et renforcée progressivement.

c) Les Etats consentiront également à développer plus amplement et à perfectionner les règles de conduite internationale et les procédés visant au règlement pacifique des différends et des divergences d'opinion.

#### TROISIEME PHASE

Lorsque la deuxième phase sera achevée, la confiance résultant de l'exécution d'un programme de désarmement contrôlé, l'adoption de règles de conduite internationale pacifique et le développement, dans le cadre des Nations Unies, de procédés renforcés pour le maintien de la paix internationale devraient être parvenus à un point où les Etats du monde pourront procéder à la mise en œuvre de la troisième phase. Le désarmement progressif contrôlé et le développement constant des principes et procédures de droit international poursuivis au cours de la troisième phase atteindraient un point où aucun Etat n'aurait la puissance militaire pour défier la Force de la Paix des Nations Unies qui serait renforcée progressivement ; tous les différends internationaux pourraient ainsi être réglés conformément aux principes acceptés de conduite internationale.

Les mesures progressives qu'il resterait à appliquer au cours de la dernière phase du programme de désarmement seraient dirigées vers la réalisation d'un monde où :

a) Les Etats ne seraient autorisés qu'à maintenir les effectifs militaires, les armements non-nucléaires et les installations nécessaires au maintien de l'ordre intérieur ; ils seraient également appelés à contribuer à la Force de la Paix des Nations Unies et à lui fournir les contingents convenus.

b) La Force de la Paix des Nations Unies, dotée des types et des quantités d'armements convenus, serait en mesure d'agir au complet.

c) La fabrication des armements serait interdite, à l'exception de ceux de types et quantités convenus destinés à la Force de la Paix des Nations Unies et de ceux nécessaires au maintien de l'ordre intérieur. Tous les autres armements seraient détruits ou convertis à des fins d'utilisation pacifique.

d) Les moyens dont disposeraient les Nations Unies pour le maintien de la paix seraient suffisamment puissants et les obligations soucrites par tous les Etats aux termes de ces dispositions seraient de portée assez vaste pour assurer le maintien de la paix et le règlement équitable des différends dans un monde désarmé.

## L'O.C.D.E. REMPLACE L'O.E.C.E.

### Une nouvelle page de l'histoire de la coopération économique après-guerre

Le samedi 30 septembre a marqué la naissance officielle de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques qui, à cette date, s'est substi-

tuée à l'ancienne Organisation Européenne de Coopération Economique créée il y a 13 ans. Parmi les vingt pays membres de la nouvelle Organisation, la plupart



ont déjà déposé les instruments de ratification de la Convention relative à l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques, qui a été signée par tous, le 14 décembre 1960 ; il y a tout lieu de penser que la ratification de la Convention par les pays membres restants interviendra à bref délai.

Le changement de dénomination de l'Organisation qui d'O.E.C.E. devient O.C.D.E. traduit le fait que des pays non européens — à savoir, les Etats-Unis et le Canada — sont Membres de plein exercice et indique que, pour l'avenir, la nouvelle Organisation met au premier rang de ses préoccupations la question de l'aide au développement. Cette transformation est la conséquence des modifications survenues dans la situation économique mondiale depuis que, le 16 avril 1948, l'ancienne Organisation avait été créée pour gérer les fonds de l'Aide Marshall et relever l'économie européenne dans un esprit de coopération.

Lorsque, grâce à l'effort commun des dix-huit pays d'Europe, Membres de l'O.E.C.E., ce redressement fut acquis et consolidé, ces pays poursuivirent leur coopération en se donnant pour tâche l'expansion de leurs économies et le relèvement de leurs niveaux de vie. En 1960, l'équilibre entre l'ensemble des économies des pays de l'O.E.C.E. et l'économie des Etats-Unis se trouvait rétabli.

Au cours des toutes dernières années, le mouvement de décolonisation des territoires relevant des pays européens s'était poursuivi à un rythme de plus en plus rapide, si bien qu'à la fin de 1960 on comptait trente-cinq nouveaux Etats indépendants. Les économies de la plupart de ces Etats étaient faibles, mais ayant acquis l'indépendance politique, ils recherchaient également leur indépendance économique.

Les sources d'aide économique étaient multiples, prenant la forme soit d'une assistance accordée par le gouvernement, soit d'investissements privés. Les pays occidentaux en fournissaient, de loin, la plus grande partie, bien qu'une certaine aide soit aussi venue, particulièrement sous la forme d'assistance technique, de l'U.R.S.S. et d'autres pays du bloc oriental.

Il apparut alors clairement que les pays en voie de développement ne pourraient tirer pleinement profit de l'aide de pays industrialisés du monde occidental si l'on n'assurait de toute urgence une certaine coordination des efforts.

Au cours de l'année 1960, une série de réunions préliminaires groupant les représentants des dix-huit pays européens, des Etats-Unis et du Canada, aboutirent à la décision de remanier l'O.E.C.E. de telle sorte qu'elle soit en mesure d'entreprendre cette tâche de coordination.

C'est ainsi que, dans le nom de cette Organisation, le qualificatif d'« Européenne » disparut pour faire place à la notion de « Développement ». Les Etats-Unis et le Canada devenaient pour la première fois membres de plein exercice et le projet de convention fut signé par les vingt pays membres avant la fin de l'année.

### Tâches de la nouvelle Organisation

Aux termes de l'article 1 de la convention, l'Organisation rénovée a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

a) à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie nationale ;

b) à contribuer à une saine expansion économique dans les pays membres, ainsi que non-membres, en voie de développement économique, et

c) à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Plus simplement, ceci veut dire que l'O.C.D.E. poursuivra les travaux de l'O.E.C.E. dans deux de leurs aspects principaux, à savoir, l'étude des problèmes relatifs aux échanges et des questions touchant à l'expansion économique, mais sur un plan plus vaste, comprenant les pays d'Amérique du Nord, et qu'elle entreprendra la

tâche entièrement nouvelle que représente l'aide aux pays en voie de développement qui ne font pas partie de cette Organisation.

### Structure de l'O.C.D.E.

Il sera évidemment nécessaire de créer des instances nouvelles pour traiter des aspects nouveaux des travaux de l'Organisation ; inversement, certains des organismes qui se sont constitués au sein de l'O.E.C.E. disparaîtront. Les principaux éléments qui composeront l'O.C.D.E. seront, par conséquent, les suivants :

#### Le comité de politique économique

Ce comité, qui existait déjà dans l'O.E.C.E., se compose des principaux conseillers économiques des gouvernements des pays membres, des directeurs des banques centrales, etc., et se réunit trois ou quatre fois par an pour examiner la situation économique et proposer des mesures propres à assurer une évolution favorable.

#### Le comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement et le comité d'assistance technique

Ces deux comités s'occuperont des problèmes qui intéressent les pays membres moins développés et étudieront les moyens d'aider ces pays à progresser vers les normes plus élevées que leurs voisins plus industrialisés ont déjà atteintes.

#### Le comité d'aide au développement

Ce comité se réunit depuis un an, sous le nom de groupe d'assistance au développement, en dehors de l'Organisation ; il en fera désormais partie intégrante. Il est composé de représentants de dix pays industrialisés et exportateurs de capitaux, membres de l'Organisation, ainsi que du Japon.

#### Le comité des échanges

Ce comité, composé de fonctionnaires responsables de l'exécution de la politique commerciale de leurs gouvernements, remplace les organes qui, comme le comité de direction des échanges, s'occupaient des questions commerciales dans le cadre de l'O.E.C.E.

Parmi les fonctions du comité, il convient de citer notamment les confrontations dans le domaine des échanges, qui n'ont pas de précédent à l'O.E.C.E., mais qui constituent un élément essentiel des activités commerciales au sein de l'O.C.D.E.

#### Affaires scientifiques

Une nouvelle direction des affaires scientifiques est créée au sein du secrétariat pour effectuer les travaux nécessaires aux activités des comités qui s'occupent respectivement de la recherche et de l'enseignement scientifique et technique.

#### Autres instances

Bon nombre des organes spécialisés qui traitent de certains aspects particuliers de l'activité de l'ancienne Organisation subsisteront. Citons parmi eux :

l'Agence européenne pour l'énergie nucléaire ;  
le Comité directeur de l'accord monétaire européen ;  
les Comités affectés aux problèmes d'énergie, de l'agriculture, des transports maritimes, des questions fiscales.

### Méthodes de travail

L'Organisation rénovée adoptera, dans l'ensemble, les méthodes de travail qui, pendant de longues années, ont fait leurs preuves dans l'O.E.C.E. Le Conseil restera l'instance suprême, auprès de laquelle tous les pays membres sont représentés et qui peut se réunir soit à l'échelon des ministres, soit à celui des chefs des délégations permanentes près l'Organisation. Sauf dans certains cas, nettement précisés, les décisions continueront d'être prises à l'unanimité, chaque pays disposant d'une voix.

L'O.C.D.E. n'est pas, en réalité, une Organisation nouvelle ; c'est l'O.E.C.E. sous une forme nouvelle, conçue en fonctions des événements récents et fondée sur les réalisations concrètes obtenues par l'ancienne Organisation en près de quatorze années d'activité.



« HISTOIRE  
DE LA CIVILISATION EUROPEENNE »

par Claude Delmas

(Presses Universitaires de France, Paris, 128 p., 2,50 NF)

Ce livre est placé sous le signe de Lucien Febvre, dont une affirmation de principe figure en exergue : « L'historien n'est pas celui qui sait, il est celui qui cherche ; nous cherchons ». Ceci donne une idée de ce qu'est ce volume, de ses intentions, de ses limites. Il ne s'agissait pas, pour l'auteur, de faire œuvre exhaustive, ni de résumer dans un but de vulgarisation des connaissances aussi nombreuses que contradictoires sur ce sujet immense : il s'agissait, en préférant les questions aux affirmations, plus en ouvrant des voies nouvelles de recherches qu'en reprenant des résultats acquis, de fixer quelques grandes lignes, de dégager les continuités et les ruptures, d'aller au-delà de la chronologie et des événements pour tenter de préciser ce que furent les principaux moments de l'histoire de la civilisation européenne.

Il n'était évidemment pas question de minimiser l'apport de la Grèce, de Rome, du judaïsme dans la genèse de la civilisation européenne. Mais si l'on peut parler d'une civilisation européenne c'est qu'à partir d'un certain moment cette civilisation s'est développée sur des bases différentes, géographiquement et politiquement, de celles de la civilisation antique. Les invasions musulmanes, en effet, eurent parmi leurs principales conséquences la rupture de l'unité méditerranéenne. Il y a un rapport de cause à effet entre le blocus de la Méditerranée par l'Islam et l'entrée en scène des Carolingiens. L'empire franc a jeté les bases de l'Europe médiévale, mais il n'aurait sans doute jamais existé sans l'Islam. « Cette étape humaine qui s'étend du IV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle a été créatrice d'une Europe nouvelle, que le monde antique ignorait, et dont la façade est sur l'Atlantique et la Mer du Nord — et l'économie occidentale s'est modelée sur cette Europe nouvelle. » L'Europe date de cette époque là, une Europe qui, dès ce moment-là, est autant et de plus en plus, même, atlantique que méditerranéenne, ou, plus exactement, une Europe qui projette ses expériences méditerranéennes dans l'espace atlantique.

Après avoir évoqué « Les grandes aventures médiévales » (« Les grands courants commerciaux », « Les villes marchandes », « Les bourgeois », « Le Parlement », « Les grands défrichements », « L'effort intellectuel », « L'élan mystique »), puis « Les débuts de l'ère industrielle » (contemporains de la fin de l'esprit de Croisade, de la naissance d'un « sens humain » de la mort, de l'humanisme, de la naissance du capitalisme, de la révolution agricole), M. Claude Delmas précise ce qui lui apparaît comme l'un des traits fondamentaux de la civilisation européenne : son insertion dans l'ensemble atlantique.

La conclusion à laquelle aboutit M. Claude Delmas apparaît comme une justification du préambule du Traité de Washington. « C'est la possibilité de la révolte, le droit de ne pas être condamnés à la résignation, que les Européens ont voulu sauvegarder au lendemain de la seconde guerre mondiale. Cette volonté les a conduits à une prise de conscience de leur insertion dans un ensemble plus vaste que l'Europe, le complexe atlantique. En ce sens le préambule du Traité de Washington du 4 avril 1949 représente une date extrêmement importante dans l'histoire de la civilisation européenne : la prise de conscience de l'extension atlantique de cette civilisation » — et « l'une des constantes de l'histoire de cette civilisation fut l'affirmation, sous des formes diverses, du droit que possède chaque homme de rechercher sa propre vérité, parce qu'il n'y a pas une Vérité, mais autant de vérités que de consciences ».

En 1958, M. Claude Delmas avait étudié LE MONDE ATLANTIQUE en tant que complexe historico-spatial, en tant qu'expression de la régionalisation du monde et de la politisation des espaces régionalisés. Son HISTOIRE DE LA CIVILISATION EUROPEENNE est un effort pour aider à préciser les fondements intellectuels et moraux de la politique qui tend à sauvegarder l'Occident.

ATLAS DE L'EUROPE DE L'OUEST

par Jean Dollfus

(Société européenne d'Etudes et d'Informations,  
Paris, 48 pages, 15 NF.)

Pour la première fois, il existe un atlas de l'Europe de l'Ouest qui couvre cette partie du monde dans son ensemble. Il s'agit de faire ressortir les liens qui unissent les quinze pays en question et non d'appuyer sur les frontières qui les séparent. Ainsi, d'un seul coup d'œil, le lecteur peut se rendre compte de la puissance et de la faiblesse de notre vieux continent dans les différents domaines, que ce soit du point de vue démographique, agricole, industriel ou autre. Dans sa préface, M. Paul-Henri Spaak, ancien secrétaire général de l'OTAN, n'hésite pas à déclarer : « Je m'en voudrais de ne pas saluer comme une innovation riche de promesses le fait que cet atlas destiné à tous les pays de l'Europe de l'Ouest... aura cinq éditions, grâce auxquelles tous les Européens verront sous les mêmes aspects l'Europe en train de devenir, contre vents et marées, leur deuxième et plus grande patrie. »

En effet, cet atlas vient de paraître en français, sous l'égide de la Société européenne d'études et d'informations, dont le siège social est au 8, rue de l'Arcade, Paris (8<sup>e</sup>). Mais quatre autres éditions sont annoncées : en allemand (Verlag August Lutzeyer, Baden-Baden et Bonn), en italien (Istituto Geografico De Agostini, Novara), en néerlandais (Alberts' Drukkerijen, Sittard) et en anglais (John Murray, Londres). M. Jean Dollfus est un spécialiste de la géographie et de la cartographie. Parmi ses nombreux ouvrages figurent un grand atlas mondial, ainsi qu'un récent volume intitulé « L'Homme et le Rhin ». Sa réputation personnelle est suffisante pour garantir la qualité de son nouvel atlas, dont la publication est d'ailleurs sanctionnée par un comité d'honneur comprenant MM. Almagia (Université de Rome), Chabot (ancien directeur de l'Institut de géographie de Paris), Korteweg (Université de Groningue), Quencez (Ecole européenne du Luxembourg), Tilmont (inspecteur de géographie pour l'enseignement moyen en Belgique) et Troll (directeur de l'Institut de géographie de Bonn). Les textes explicatifs sont de Bernard Padeloup et une sélection judicieuse de photographies illustre admirablement les différents aspects de l'Europe.

L'ouvrage débute par des cartes physiques et démographiques qui montrent que rien dans ces domaines n'empêche les pays de l'Europe de l'Ouest de s'unir pour défendre leur patrimoine et pour augmenter leur bien-être commun. Au contraire, cela s'impose car les frontières existantes ne sont que des divisions à l'intérieur d'un tout. De leur côté, les cartes économiques font ressortir les possibilités étonnantes de cette Europe. Beaucoup a déjà été fait pour développer et harmoniser ses richesses si variées, mais il est possible de réaliser encore mieux afin de rivaliser avec n'importe quel autre continent. A première vue, ces cartes composées de quatre couleurs ressemblent à des peintures abstraites ou parfois à des mosaïques. Pourtant, dès que l'œil s'y est habitué, on a une idée claire et nette de la situation. Les pays sont indiqués par une ou deux lettres, comme sur les plaques minéralogiques, et il existe à la fin de l'ouvrage une liste des principaux noms de lieux sous leur forme d'origine, avec leur traduction dans différentes langues. Cela permet d'employer le terme correct sur les cartes elles-mêmes. Signalons enfin des cartes précieuses sur « l'Europe dans le monde » (population comparée, niveaux de vie, importation-fournisseurs), sur les organisations internationales (y compris l'OTAN) et sur les liens actuels entre l'Europe et l'Afrique.

NOTE : Nous regrettons que le texte du compte rendu des livres sur le contrôle des armements, que nous avons annoncé dans notre numéro d'octobre, ne soit pas arrivé à temps pour figurer ici comme prévu. D'autre part, nous tenons à signaler qu'une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro. A la fin de la page 26, on parle de la Communauté Atlantique en disant « qu'il s'agisse d'abord d'un programme à accomplir ou d'une réalité à craindre ». Il fallait lire « ou d'une réalité à saisir ».



## BIBLIOGRAPHIE

Sélection d'articles relevés dans les périodiques reçus au siège de l'OTAN pendant les mois d'août et de septembre 1961. Pour obtenir ces articles, écrire aux publications elles-mêmes et non à l'OTAN.

### OTAN

PARROT, Colonel Kent K.

«EUROPEAN EARLY WARNING... THE KEY TO NATO'S AIR DEFENSE».

*Armed Forces Management*, Washington, Septembre, p. 38.

L'auteur estime que le degré d'efficacité des systèmes OTAN de détection lointaine et de défense aérienne pourraient déterminer la victoire ou la défaite des alliés européens.

« INSEL DER JUNGEN NATO ».

*Visier*, Cologne, 1<sup>er</sup> septembre, p. 14.

Article sur le camp de jeunesse qui réunit dans l'île de Port-Cros cinquante étudiants en provenance de dix pays de l'OTAN (voir *Nouvelles de l'OTAN*, septembre 1961).

MAKRIS, Fotis.

«WORKMEN AND NATO».

*Worker's Tribune*, Athènes, 1<sup>er</sup> septembre.

AITKEN, William.

«A SCHOOL WITH A DIFFERENCE».

*The Christian Herald*, Brighton, 2 septembre, p. 191.  
Article sur l'école du SHAPE.

WEINSTEIN, Adelbert.

«FRANKREICH IN DER ATLANTISCHEN ALLIANZ».

*Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 7 septembre, p. 1.

LIPPMANN, Walter.

«AFTER THE GERMAN ELECTIONS».

*New York Herald Tribune*, Paris, 19 septembre, p. 6.

L'auteur croit que les Allemands de l'Ouest devront maintenant choisir entre l'OTAN et la réunification.

FIORE, Ilario.

« LA NATO POTRA PARARE OGNI INIZIATIVA SOVIETICA ».

*Esteri*, Rome, 15-30 septembre, p. 13.

« EN VUE DU NOUVEAU PLAN M.C. 96, LES AUTORITES ATLANTIQUES ONT DEMANDE A LA BELGIQUE UN RENFORCEMENT DE SON EFFORT MILITAIRE ».

*La Libre Belgique*, Bruxelles, 20 septembre, p. 1.

WEINSTEIN, Adelbert.

« STRAUSS WILL KEIN VAKUUM AN DER PERIPHERIE DER NATO ».

*Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 29 septembre, p. 29.

Une interview avec le ministre fédéral de la Défense.

### QUESTIONS POLITIQUES

DE MADARIAGA, Salvador.

«TOWARD A CLEARER WESTERN IMAGE».

*Orbis*, Université de Pennsylvanie, Été, p. 139.

Selon l'auteur, il existe dans le monde « un fatras d'organisations européennes qui se font concurrence, même si elles ne sont pas en conflit ». Il considère l'OTAN comme « une alliance pour la guerre chaude » et dit qu'elle devrait le demeurer.

NITZE, Paul H.

«POLITICAL ASPECTS OF A NATIONAL STRATEGY».

*Armed Forces Management*, Washington, Septembre, p. 22.

Une analyse de la menace communiste et de la stratégie à adopter pour la combattre. Depuis qu'il écrit cet article, M. Nitze est devenu secrétaire adjoint à la Défense des U.S.A. pour les affaires de sécurité internationale.

PIPINELIS, Panayotis.

«THE UNCOMMITTED COUNTRIES AND PEACE».

*Kathimerini*, Athènes, 1<sup>er</sup> septembre.

PICK, Hella.

«FROM NEUTRALISM TO NON-ALIGNMENT».

*Spectator*, Londres, 8 septembre, p. 310.

Article sur la récente conférence des « non-engagés » à Belgrade, dans lequel l'auteur croit que la session actuelle de l'ONU constituera une épreuve pour la solidarité et la doctrine de ces pays.

VON BRENTANO, Heinrich.

« DIE BONNER ERKLAERUNG VOM 18 JULI 1961. RUCKBLICK UND VORAUSCHAU ».

*Europa Archiv*, Bonn, 10 septembre, p. 463.

Article du ministre allemand des Affaires étrangères sur la déclaration des « Six » à Bonn le 18 juillet dernier.

« LE 'NEUTRALISME' APRES BELGRADE ».

*Esopo*, Paris, 15 septembre.

«WHERE NEXT FOR NEUTRALS?».

*Economist*, Londres, 16 septembre, p. 1043.

HAYTER, Sir William.

«THE WRITING ON THE WALL OF SHAME».

*Observer*, Londres, 17 septembre, p. 12.

L'auteur est d'avis que les puissances occidentales continuent à exiger des garanties essentielles pour Berlin-Ouest.

DE LA VALLE POUSSIN, E.

« M. SPAAK A MOSCOU ».

*Le Soir*, Bruxelles, 20 septembre, p. 1.

LIE, Trygve.

«TIME TO AMEND THE CHARTER».

*Sunday Times*, Londres, 24 septembre, p. 12.

Article sur la réforme des Nations Unies.

FREUND, Michael.

« DAS WUNDER BERLIN ».

*Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 26 septembre, p. 1.

COOKE, Alistair.

«THE UNITED NATIONS FIRST MARTYR».

*The Listener*, Londres, 28 septembre, p. 451.

Article sur feu Dag Hammarskjöld.

INGLIS, David R.

«REGION-BY-REGION DISARMAMENT».

*Survival*, Londres, Septembre-octobre, p. 216.

Reproduction d'un article ayant déjà paru dans « *New Republic* », le 26 juin dernier.



HAFFNER, Sebastian.

«GERMANY, RUSSIA AND THE WEST».

Encounter, Londres,  
Octobre, p. 62.

L'auteur se demande si les Occidentaux sont prêts à rompre le Traité de Paris de 1954 sur l'Allemagne.

FULBRIGHT, Sénateur, J. W.

«U.N. HAS FALLEN SHORT, WE MUST LOOK ELSEWHERE».

U.S. News & World Report, Washington,  
2 octobre, p. 80.

Dans cet article, qui a déjà été publié par « Foreign Affairs », l'auteur critique l'ONU sous sa forme actuelle et se demande si une simple réforme serait une solution valable. Il propose plutôt que l'OTAN soit élargie pour en faire un « concert de nations libres ».

#### QUESTIONS MILITAIRES

VARRONE, Major E.

«GUIDED MISSILES IN ANTITANK DEFENSE».

Military Review, Fort Leavenworth,  
Août, p. 36.

CHANTRIOT, Jacques.

« LA FUSEE ET LE MONDE ».

La Revue Maritime, Paris,  
Août-septembre, p. 1062.

Exposé sur les fusées et les engins nouveaux.

WEINSTEIN, Adelbert.

« ATOMWAFFEN GEHOEREN IN EINE MODERNE ARMEE ».

Frankfurter Allgemeine Zeitung,  
5 septembre, p. 2.

Une interview de M. Messmer, ministre français de la Défense nationale.

« AVIONS ET MISSILES : PROPOS D'ACTUALITE ».

Perspectives, Paris,  
9 septembre.

Après s'être demandé si les avions de chasse devraient être remplacés, l'auteur examine les derniers modèles d'avions présentés à la fête aérienne de Tushino.

#### QUESTIONS ECONOMIQUES

«ANALYSIS OF THE TREATY OF ROME».

European-Atlantic Review, Londres,  
Septembre-octobre.  
Numéro spécial sur le Marché commun.

#### AFRIQUE

« LA CONFERENCE DE TANANARIVE ».

L'Economie, Paris,  
21 septembre, p. 9.

Article sur la conférence des douze Etats de l'Union africaine et malgache, qui s'est déroulée à Tananarive, du 6 au 12 septembre.

STRAUSZ-HUPE, Robert.

«WAR IN CONGO: THE WEDGE FOR ANOTHER RED TAKE-OVER».

U.S. News & World Report, Washington,  
2 octobre, p. 46.

#### AMERIQUE LATINE

« LA CRISE CONSTITUTIONNELLE ET POLITIQUE DU BRESIL ».

Esope, Paris,  
1<sup>er</sup> septembre.

« LA CHARTE DE PUNTO DEL ESTE ».

L'Economie, Paris,  
7 septembre, p. 5.

#### ETATS-UNIS

DUPUY, T. N.

«CAN AMERICA FIGHT A LIMITED NUCLEAR WAR?».

Survival, Londres,  
Septembre-octobre, p. 220.

Reproduction d'un article paru dans « Orbis » (printemps 1961). L'auteur maintient que les Etats-Unis ne sont pas actuellement en mesure de mener une guerre nucléaire limitée et doute qu'ils en soient capables dans un proche avenir.

#### FRANCE

FRANÇOIS-PONCET, André.

« EN ECOUTANT LE GENERAL ».

Le Figaro, Paris,  
7 septembre, p. 1.

L'auteur trouve que la conférence de presse donnée par le général de Gaulle, le 5 septembre, fut plus convaincante en ce qui concerne Berlin que les autres problèmes évoqués.

#### TURQUIE

LEWIS, Geoffrey.

«DEMOCRACY-BY ORDER».

The Listener, Londres,  
14 septembre, p. 376.

#### U.R.S.S.

APREMONT, B.

« DIFFICULTES ET PROGRES DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE AU SEIN DE COMECON ».

Politique Etrangère, Paris,  
n° 3, 1961, p. 214.

« LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE MONGOLIE : POMME DE DISCORDE ENTRE L'U.R.S.S. ET LA CHINE ROUGE ».

La Libre Belgique, Bruxelles,  
27 septembre, p. 1.

## Atteinte soviétique aux Droits de l'Homme

Le gouvernement de l'Allemagne orientale a déclaré frontière nationale, la ligne de démarcation entre les secteurs occidentaux et soviétique de Berlin. Cette décision constitue une atteinte aux articles suivants de la Convention des Droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

**Art. 9** : Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

**Art. 12** : Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

**Art. 13 (2)** : Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays,

**Art. 14 (1)** : Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

**Art. 23 (1)** : Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.



Les

# NOUVELLES DE L'OTAN

peuvent être obtenues à l'une des adresses suivantes

## ÉDITION FRANÇAISE

« *Nouvelles de l'OTAN* »  
Service de l'Information de l'OTAN,  
Porte Dauphine, Paris, 16<sup>e</sup>.

## ÉDITION ALLEMANDE

« *NATO Brief* »  
Presse- und Informationsamt der Bundesregierung,  
Welckerstrass, 11, Bonn, Allemagne.

## ÉDITION ITALIENNE

« *Notizie NATO* »  
Comitato Italiano Atlantico,  
Piazza di Firenze, 27, Roma (2), Italie.

## ÉDITION DANOISE (trimestrielle)

« *NATO Nyt* »  
Atlantsammenslutningen  
Forchammersvej 13,  
Copenhague, Danemark

## ÉDITION TURQUE (trimestrielle)

« *NATO Dergisi* »  
Uçan Türk  
Türk Hava Kurumu,  
Ankara, Turquie.

## ÉDITION ANGLAISE

« *NATO Letter* »

### Royaume-Uni - distribution exclusive

The Central Office of Information  
Hercules Road, Westminster Bridge Road,  
London, S.E.1.

### Versions en langue anglaise pour d'autres pays que le Royaume-Uni

Service de l'Information de l'OTAN,  
Porte Dauphine,  
Paris (16<sup>e</sup>) France

### Etats-Unis

Distribution Planning,  
Office of Public Services,  
Department of State, Washington 25, D.C.

### Canada

The Department of External Affairs,  
Information Division,  
Ottawa, Ontario.

## ÉDITION GRECQUE (trimestrielle)

« *Delion NATO* »

Association Hellénique du Traité Atlantique  
39, avenue El. Venizelos,  
Athènes 1, Grèce.

Les **Nouvelles de l'OTAN** sont publiées par le Service de l'Information de l'OTAN

*Rédactrice en chef* : SHEVAWN LYNAM

*Rédacteurs adjoints* : JEAN DE MADRE et DOUGLAS WYNDHAM-HARRIS

Des exemplaires sont envoyés gratuitement aux organisations et aux personnes s'intéressant spécialement aux affaires internationales. A moins que le contraire ne soit spécifié, les articles et documents peuvent être reproduits librement en mentionnant leur origine. La reproduction des articles signés doit contenir le nom de l'auteur.



